

**HADJ
2015****DÉBUT DES INSCRIPTIONS LE 11 JANVIER
AU NIVEAU DE L'ENSEMBLE DES COMMUNES**

P 6

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 9 Janvier 2015 - 18 Rabie El Awal 1436 - N° 834 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com**FRANCE****APRÈS L'ATTENTAT PERPÉTRÉ CONTRE LE JOURNAL CHARLIE HEBDO
«Choc» et «consternation»
à travers le monde**

Page 5

M.YOUSFI L'A ANNONCÉ DEVANT LE PARLEMENT

Sonatrach recruterá 8.000 ingénieurs et techniciens supérieurs dès 2015

Le ministre de l'Energie, Youssef Yousfi a annoncé hier à Alger que la Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach) comptait recruter, à partir de 2015, près de 8.000 ingénieurs et techniciens supérieurs, dans le cadre d'un concours national, qui devront suivre auparavant une formation à l'Institut algérien supérieur du pétrole (IAP) dans différentes spécialités du secteur. Le ministre qui répondait à la question orale d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) a indiqué que Sonatrach avait opté pour le système des concours pour le recrutement de ses employés, dont celui qui a vu la participation de près de 50.000 universitaires postulants pour 5000 postes de techniciens supérieurs et 3.000 ingénieurs devant suivre auparavant une formation au niveau de l'IAP.

Page 3

**SAHEL****Ahmed Gaïd Salah :**
Les questions sécuritaires ne peuvent être prises en charge que par les pays membres du CEMOC

Page 15

44 contrebandiers arrêtés par les éléments de l'ANP à l'extrême sud du pays

Page 4

DGSN**Hamel : «Le taux de couverture sécuritaire au niveau national dépasse les 75%»
Un mot clé : l'efficacité**

Page 24

SANTÉ**AVC
du jeune adulte**
Les chercheurs ont découvert un gène responsable

P.D 14-15

CULTURE**Hamlet,**
chef d'œuvre de William Shakespeare sur les planches du TNA

Page 14

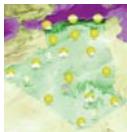
FOOTBALL**Raouraoua : «L'Algérie visera les demi-finales»
La FAF prolonge son contrat de partenariat avec Peugeot jusqu'en 2019**

Page 21

ALGER**SÛRETÉ NATIONALE
Arrestation à l'aéroport Houari-Boumediene de 3 personnes recherchées**

Page 10

Météo



Régions Nord : 14° à Alger

Brume et nuages bas en début de matinée puis temps généralement ensoleillé à passagèrement nuageux vers l'extrême Est en cours de journée.

Les vents seront variables, faibles.

La mer sera belle.

Régions Sud : 18° à Tamanrasset

Temps nuageux sur le Sud-Ouest avec localement quelques pluies.

Ailleurs, temps généralement voilé.

Les vents seront faibles à modérés.

COMMUNICATION

Grine les 11 et 12 janvier à Bouira et Blida

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, effectuera les 11 et 12 janvier 2015 des visites de travail et d'inspection dans les wilayas de Bouira et Blida. Le ministre présidera les cérémonies de célébration du nouvel an amazigh «Yennayer».



DU 21 AU 24 MARS À BISKRA

Salon international de la datte

La première édition du Salon international de la datte de Biskra, «SIDAB», se déroulera du 21 au 24 mars 2015, à Tolga. La manifestation est organisée par la Chambre de commerce et d'industrie des Zibans (CCI Zibans) et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), sous l'égide du wali de Biskra.



PARTI DU RENOUVEAU Réunion du CN et des élus demain à Boumerdès

Le secrétaire général du Parti du renouveau algérien, Kamel Ben-salem, présidera samedi 10 janvier à 10h30 à Boumerdès, les travaux de la réunion des membres du conseil national et des élus locaux du parti.



CE SOIR AU HILTON

«The Algerian Olympic and Sports Awards 2014»

Sous le haut patronage du président de la République, le Comité olympique et sportif algérien (COA) organise ce soir à l'hôtel Hilton, une soirée de gala pour récompenser les meilleurs acteurs du mouvement olympique et sportif algérien de l'année 2014. Cet événement intitulé «The Algerian Olympic and Sports Awards 2014» couronnera : le meilleur athlète masculin de l'année, la meilleure athlète féminine de l'année, le meilleur athlète espoir de l'année, le meilleur technicien de l'année et la personnalité sportive de l'année. Des prix spéciaux de l'Excellence récompenseront les meilleures institutions et opérateurs qui ont contribué à la promotion du sport en Algérie. Un prix spécial sera aussi, décerné à une personnalité pour l'ensemble de sa carrière sportive extraordinaire. Cet événement sportif annuel est organisé en partenariat avec Mobilis, l'APS, l'ENTV et l'ENR.



DU 13 AU 15 JANVIER AU HILTON

9^e Salon des équipements pour l'hôtellerie et la restauration

Sous le patronage du ministère du Tourisme, la société Exopoed, organise du 13 au 15 janvier à l'hôtel Hilton, le 9^e Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités.

DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence de M^e. Ksentini : «Bilan annuel des droits de l'homme en Algérie»

Le Forum de DK News accueillera demain samedi 10 janvier 2015 à 10h30, Me Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), dans le cadre d'une conférence-débat qui portera notamment sur : «Le bilan annuel des droits de l'homme en Algérie». La rencontre aura lieu



au centre de presse de notre publication, sise au 3, rue du Djurdjura, Ben Akoun, Alger.

DIMANCHE 11 JANVIER À 9H

Mise en exploitation par M. Ghoul du navire Gouraya

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement du pavillon maritime national, le ministre des transports, le D^r Amar Ghoul, présidera la cérémonie de réception et de mise en exploitation du navire de transport de marchandises *Gouraya*, qui aura lieu dimanche 11 janvier à 9h au niveau de la gare maritime du port d'Alger.



DEMAIN 10 JANVIER À 10H

AU SIÈGE DU PARTI

Réunion du BP de TAJ

Le président du parti de TAJ, le D^r Amar Ghoul, présidera demain 10 janvier à partir de 10h au siège national du parti sis à Dély Ibrahim, Alger, la réunion des membres du bureau politique. La rencontre portera sur des sujets d'actualité nationale et internationale.

DEMAIN AU TNA

Présentation du bilan 2014 et du programme 2015

Le Directeur général du théâtre national algérien, Yahiaoui Mohamed, animera une conférence de presse demain 10 janvier à 10h, pour la présentation du bilan des activités 2014 et le programme 2015 du TNA.



MOBILIS - SONELGAZ

Signature de contrats de partenariat pour les plateformes de télérelève



commencé au cours du dernier trimestre 2012, et qui ont permis l'implémentation de plus de 57 000 compteurs à moyenne tension, à ce jour, avec un programme de déploiement pour 2015

qui dépasse les 50 000 kits. Le potentiel de ce type de compteurs avoisine les 250 000 kits, avant de généraliser l'application de ce système de Télérelève à l'ensemble des clients de la Sonelgaz. La

technologie de communication utilisée est le GSM-GPRS, portée par le réseau Mobilis, qui est l'interface entre les compteurs et le système d'informations des Sociétés de Distribution.

LA BONNE NOUVELLE DE M. YOUSFI

Sonatrach compte recruter 8.000 ingénieurs et techniciens supérieurs à partir de 2015

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi a annoncé hier à Alger que la Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach) comptait recruter, à partir de 2015, près de 8.000 ingénieurs et techniciens supérieurs, dans le cadre d'un concours national, qui devront suivre auparavant une formation à l'Institut algérien supérieur du pétrole (IASP) dans différentes spécialités du secteur.

Le ministre qui répondait à la question orale d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) a indiqué que Sonatrach avait opté pour le système des concours pour le recrutement de ses employés, dont celui qui a vu la participation de près de 50.000 universitaires postulants pour 5000 postes de techniciens supérieurs et 3.000 ingénieurs devant suivre auparavant une formation au niveau de l'IASP.

Les jeunes diplômés concernés seront



formés à partir de cette année, dans le cadre des démarches du secteur visant à doubler la production des hydrocarbures, à travers le développement des gisements existants et l'intensification des opérations de recherche et de prospection de nouveaux gisements, a-t-il dit.

Le groupe Sonatrach qui consent de grands efforts pour recruter de jeunes diplô-

més et qui aura besoin à l'avenir de plusieurs dizaines de milliers de spécialistes dans le domaine dont des ingénieurs et des techniciens supérieurs, prévoit d'organiser des concours nationaux annuels pour choisir les meilleures compétences, les former dans ses instituts et les recruter.

Concernant l'intégration des travailleurs des entreprises de sous-traitance liées par

des contrats avec Sonatrach et ses filiales, il a expliqué que ces employés ont été recrutés dans le cadre de contrats à durée déterminée pour répondre aux besoins des promoteurs en matière d'hébergement, de restauration, de transport et de surveillance notamment. «Seuls les travailleurs dans les métiers et spécialités s'inscrivant dans le cadre des activités de l'entreprise ont été retenus», a-t-il indiqué. 1.800 nouveaux employés ont été recrutés dans le cadre de cette opération entre 2011 et 2014 sur la base de critères d'expérience et conformément à l'organigramme de la société, a souligné le ministre.

A la question d'un autre député sur le transfert des lignes de haute tension qui traversent certains quartiers à Djelfa, le ministre a répondu que celui-ci se faisait conformément à la législation en vigueur qui prévoit que les coûts de transfert sont à la charge de la partie qui le demande.

M. Yousfi a réaffirmé la disponibilité de son ministère de procéder au transfert des lignes électriques, appelant les autorités locales à la prise en charge financière de ces projets.

FINANCES

Laksaci appelle les banques à respecter leurs obligations en commerce extérieur et change

Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Laksaci, a appelé, hier, les banques à respecter strictement leurs obligations pour les opérations de commerce extérieur et de change, afin de maintenir la stabilité financière de l'Algérie.

«Vu l'acuité probable du choc externe en 2015, il est attendu des banques le strict respect de leurs obligations, en tant qu'intermédiaires agréés, au titre des opérations de commerce extérieur et de change, dans le cadre de la convertibilité courante du dinar», a déclaré M. Laksaci lors d'une réunion qui l'a regroupé, au siège de la Banque d'Algérie, avec les P-DG des banques et d'établissements financiers activant en Algérie pour leur exposer les récentes retombées de la chute des cours de pétrole sur la situation financière et bancaire du pays.

Au moyen du renforcement du contrôle des changes sur pièces et sur place, la Banque centrale veillera au respect par les banques du nouveau ratio engagements par signature rapportés aux fonds propres, a-t-il avisé. Rappelant que ce ratio prudentiel a été ramené de quatre (4) à deux (2) seulement, avec effet à compter du 1^{er} décembre 2014, M. Laksaci a relevé que cela visait «à contenir les risques liés à l'implication des banques dans le financement des importations dès 2015, afin de contribuer à préserver un niveau approprié de stabilité financière en Algérie face à un environnement économique mondial porteur de risques à la hausse».

A ce propos, il a fait savoir que les services de la Banque d'Algérie s'attacheraient, au cours de l'année 2015, à «accélérer la cadence des missions de contrôle» sur place auprès des banques et intermédiaires agréés, dédiées à la «vérification des dossiers de domiciliation des transac-



tions courantes avec l'étranger». En outre, a-t-il encore avancé, un accent particulier sera mis sur «les activités et les opérations d'importation à risque», c'est-à-dire, celles réalisées à partir de certains pays dont les systèmes fiscal, douanier et anti-blanchiment sont notamment réputés pour leur laxisme et tolérance.

Plus encore, la BA procédera à une «évaluation approfondie» des dispositifs de contrôle interne des banques et intermédiaires agréés en vue de s'assurer de la conformité de leurs procédures internes en matière de traitement des opérations aux prescriptions réglementaires en vigueur, de la mise en place d'un cadre organisationnel adapté et de la disponibilité des moyens humains et matériels leur permettant d'assurer, dans les meilleures conditions, la réalisation des opérations.

Dans son exposé devant la communauté bancaire dans lequel il a abordé les développements récents sur les marchés

mondiaux du pétrole, le gouverneur de la BA a souligné que l'Algérie, à l'instar des autres pays exportateurs de pétrole, subit le choc que connaissent les prix du baril à travers ses effets sur la balance des paiements et les finances publiques. Les pays exportateurs de pétrole, selon M. Laksaci, devraient enregistrer une détérioration des soldes des comptes courants de leur balance de paiement ainsi qu'une contraction de leur marge de manœuvre budgétaire, alors que les prix d'équilibre budgétaire sont souvent élevés. Cette situation pourrait induire des effets négatifs sur les taux de croissance économique dans ces pays, a-t-il estimé tout en constatant que dans plusieurs pays exportateurs de pétrole, le niveau élevé du prix d'équilibre budgétaire témoigne de l'acuité de la vulnérabilité des finances publiques à la baisse tendancielle du prix du pétrole. Toutefois, a-t-il observé, l'impact du choc sur la balance des paiements et les finances publiques de l'Algérie a été atténué au 3^e trimestre 2014, rappelant que le prix moyen du baril de pétrole avait été de 106,65 dollars sur les trois premiers trimestres de la même année. A ce propos, il a précisé que le niveau des réserves de change de 185,273 milliards de dollars atteint à fin septembre 2014 reste adéquat pour permettre à l'Algérie de faire face au choc externe, tandis que l'encours historique de la dette extérieure de 3.666 milliards de dollars à fin septembre 2014 concourt à la solidité de la position financière extérieure nette.

Les réserves de change étaient à 193,269 milliards de dollars à fin juin 2014, rappelle-t-on. Le niveau des réserves de change de 185,273 milliards de dollars enregistré à fin septembre 2014 «reste adéquat pour permettre à l'Algérie de faire face au choc externe, d'autant que l'encours historiquement bas de la dette extérieure (3.666 milliards de dollars à fin septembre 2014) concourt à la solidité de la position financière extérieure nette».

LAKSACI : «Les réserves de change à 185,273 milliards de dollars à fin septembre 2014»

Les réserves de change de l'Algérie se sont établies à 185,273 milliards de dollars à fin septembre 2014, «un niveau adéquat permettant à l'Algérie de faire face au choc externe», a indiqué, hier à Alger, le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci.

M. Laksaci intervenait lors d'une réunion qui l'a regroupé, au siège de la Banque d'Algérie, avec les P-DG des banques et d'établissements financiers activant en Algérie pour leur exposer les récentes retombées de la chute des cours du pétrole sur la situation financière et bancaire du pays.

Les réserves de change étaient à 193,269 milliards de dollars à fin juin 2014, rappelle-t-on. Le niveau des réserves de change de 185,273 milliards de dollars enregistré à fin septembre 2014 «reste adéquat pour permettre à l'Algérie de faire face au choc externe, d'autant que l'encours historiquement bas de la dette extérieure (3.666 milliards de dollars à fin septembre 2014) concourt à la solidité de la position financière extérieure nette».

Il a également fait savoir que «le très faible endettement en devises des entreprises du secteur des hydrocarbures et des banques de la place contribuera à limiter les conséquences financières du choc externe».

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES 77,5 millions de dollars à partir d'Oran en 2014

Les exportations hors hydrocarbures réalisées en 2014 à partir du port d'Oran ont atteint 77,5 millions de dollars, plus du double du montant enregistré en 2013 (31,8 millions de dollars), a-t-on appris hier auprès de la Direction du commerce de la wilaya (DCW).

Durant l'exercice 2014, plus de 3 millions de tonnes de marchandises ont été exportées à partir du port d'Oran, comprenant notamment cuir et peaux, plaques de plâtre, marbre, dattes, poissons, hélium gazeux, plastique et au-

tres produits, révèle le bilan d'activités de la DCW. La hausse des résultats, par rapport au bilan de l'année 2013, s'explique par «la facilitation d'accès aux dispositifs de soutien de l'Etat en faveur de la production locale», fait-on observer de même source.

Les mesures de l'Etat ont également favorisé la création et le développement de nombreuses petites et moyennes entreprises qui ont réussi à faire valoir le produit «made in Algeria» à l'international, souligne-t-on. S'agissant

des importations d'intrants de production et des produits destinés à la revente en l'état, 667 opérateurs économiques ont bénéficié en 2014 de la franchise douanière dans le cadre des accords de libre échange avec l'Union européenne et la Zone arabe de libre-échange (ZALE). Le montant global des franchises douanières accordées en 2014 s'élève à plus de 1,5 milliard de dollars, a fait savoir la Direction du commerce de la wilaya d'Oran.

KHELIL MAHI
DEVANT L'APN

Le projet du marché de gros des fruits et légumes de Boumerdès fera l'objet «d'un suivi particulier»



Le ministre des relations avec le Parlement, Khelil Mahi a affirmé hier que le projet du marché de gros des fruits et légumes de la wilaya de Boumerdès fera l'objet «d'un suivi particulier» pour rattraper le retard accusé dans sa mise en service.

Répondant à une question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance consacrée aux questions orales, M. Mahi qui représentait le Premier ministre, a imputé le retard accusé dans la mise en service du marché de gros des fruits et légumes de la commune de Kharouba (wilaya de Boumerdès) à des entraves administratives, dont le gel, par la direction générale des domaines publics de la récupération des terrains urbanisables.

Le ministre a assuré que le projet fera l'objet d'un «suivi particulier» en vue de sa mise en service dans les meilleurs délais.

Le député s'est interrogé sur les motifs du retard accusé dans la finalisation de ce projet qui a duré «11 ans» en dépit de la disponibilité des financements rappelant que l'Etat a alloué une enveloppe de l'ordre de 10 milliards de DA pour l'aménagement des marchés de gros à l'échelle nationale.

Le membre de l'APN a soulevé plusieurs préoccupations inhérentes à ce projet qui a qualifié de «meilleure alternative au marché parallèle d'Essemar» mettant en avant sa position stratégique, à 2 km seulement de l'autoroute Est-Ouest et à 500 mètres de l'échangeur Boudouaou-Zéralda.

L'El a appelé à accélérer l'ouverture de ce marché susceptible de garantir 2000 emplois.

EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE Marche de protestation à Tamanrasset et El-Menea

Près de 500 personnes, en majorité des étudiants, ont marché hier à Tamanrasset, pour protester contre l'exploitation du gaz de schiste à In-Salah», a constaté un journaliste de l'APS. Ils ont entamé leur marche au niveau du centre universitaire «Hadj Moussa Akhamoukh», à destination du siège de la wilaya, à travers le centre ville, scandant des slogans appelant à «arrêter l'exploitation du gaz de schiste», avant de faire le chemin du retour vers le centre universitaire par la route de contournement de la ville.

Cette action de protestation des étudiants est la seconde du genre, après celle menée il y a deux jours devant le siège de la wilaya suite à laquelle les participants se sont dispersés dans le calme après avoir été informés par les autorités locales de la tenue prochaine de rencontre avec eux, au niveau de l'établissement universitaire, sur la question de l'exploitation du gaz de schiste.

Cependant, le mouvement de protestation se poursuit toujours, devant le siège de la daïra d'In-Salah (700 km au nord de Tamanrasset), par la population locale refusant l'exploitation du gaz de schiste en raison, selon eux, «de ses effets négatifs sur l'environnement et la santé».

Dans un communiqué, dont une copie a été remise à l'APS, le prési-



dent de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Dahmane Hamza, a mis l'accent sur la nécessité de «suspendre d'urgence, temporairement, le projet d'exploitation du gaz de schiste», appelant le ministère concerné à «organiser une rencontre avec les représentants des protestataires, en vue de parvenir à une position consensuelle servant l'intérêt supérieur du pays, préservant le calme et la sérénité, et évitant toute exploitation politique de cette action de protestation».

D'autre part plus d'une centaine de personnes ont organisé jeudi à El-Menea (275 km au sud de Ghadraïda) un sit-in, devant les sièges, mitoyens, de la commune et de la daïra, suivie

d'une marche pacifique, pour protester contre l'exploitation du gaz de schiste dans le Tidikelt (In-Salah), a-t-on appris auprès de manifestants.

«Cette action est menée en signe de solidarité avec les protestataires d'In-Salah mais aussi pour dénoncer l'extraction du gaz de schiste «nuisible à l'environnement et à la nappe albienne», a affirmé un habitant d'El-Menea joint par l'APS. Arborant l'emblème national et des banderoles sur lesquelles il était notamment écrit «Non au gaz de schiste», et après un sit-in d'une heure, les protestataires ont sillonné les artères de la ville avant de se disperser dans le calme.

BENSALAH À LA 3^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DU RND

Le dialogue, moyen le plus sûr pour préserver les acquis nationaux

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, a affirmé hier à Alger que le principe du dialogue dans toutes les questions «est le moyen le plus sûr» pour préserver les acquis du pays réalisés dans différents domaines.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la 3^e session ordinaire du Conseil national du parti, M. Bensalah a plaidé pour le dialogue dans toutes les questions pour, notamment, consolider les libertés, renforcer la pratique démocratique, améliorer la situation socioéconomique du pays et prendre en charge les préoccupations des citoyens.

Il a, à cet égard, ajouté que la politique algérienne «se poursuivra dans ce sens car elle véhicule des approches effectives» à même de sortir le pays de la dépendance des institutions financières étrangères, d'améliorer le climat des investissements, de consolider l'Etat de droit et de faire face aux défis sécuritaires, dus à la situation



prévalant dans certains pays voisins.

Par ailleurs, M. Bensalah a dénoncé le discours politique «dépourvu d'objectivité» de certaines parties et «qui ne tient pas compte des réalisations enregistrées par l'Algérie dans différents domaines».

A ce propos, le SG du RND a indiqué que les parties qui «menacent d'investir la rue et qui sément le trouble dans la légitimité des institutions élues conformément à la Constitution, se dressent contre la volonté du peuple et nient son libre choix exprimé à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, dans l'intention de pousser l'Algérie vers l'inconnu».

Il a estimé que l'appel à investir la rue «proviennent de ceux qui sont dans l'incapacité de convaincre le peuple de leurs choix et d'adopter leurs propositions».

«Porter atteinte publiquement à l'Etat et à ses symboles et à ses guides historiques est un comportement loin des normes politiques et un dérapage politique grave», a poursuivi M. Bensalah.

Concernant la révision de la Constitution, projet initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Bensalah a réaffirmé la disponibilité et la détermination du parti à faire réussir ce projet.

Il a ajouté que la prochaine constitution couvrira les réformes politiques entamées depuis quelques années et qui ont permis à l'Algérie d'instaurer la stabilité, de booster son développement socio-

économique, de renforcer ses acquis démocratiques et de recouvrir sa place dans le concert des nations.

Au plan international, M. Bensalah a dénoncé l'attaque terroriste perpétrée mercredi à Paris contre le siège du journal français Charlie Hebdo et qui a causé la mort de 12 personnes.

Les travaux de cette session ordinaire du Conseil national du RND qui prendront fin aujourd'hui, se sont déroulés en présence de l'ancien secrétaire général du parti, Ahmed Ouyahia, qui a expliqué, dans une déclaration à la presse, que son absence aux précédents conseils nationaux était due à des engagements professionnels, exprimant son soutien à la direction actuelle du parti.

44 contrebandiers arrêtés par les éléments de l'ANP à l'extrême sud du pays

Quarante-quatre (44) contrebandiers (42 Tchadiens, un Algérien et un Nigérien) ont été arrêtés durant les deux derniers jours par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements des forces de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6e Région militaire) ont arrêté quarante-quatre (44) contrebandiers (un Algérien, un Nigérien, 42 Tchadiens), précise la même source.

Lors de ces opérations, trois véhicules tout-terrain, un camion, une moto, 18 appareils de détection de métaux, deux marteaux-piqueurs, un téléphone satellite, six tonnes de denrées alimentaires, une quantité de carburant estimée à 1200 litres et d'autres objets ont été saisis, ajoute le communiqué.

D'autre part, des détachements des forces de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Djanet, In Amenas et El Oued (4e Région militaire), au cours de différentes opérations menées les 6 et 7 janvier 2015, ont arrêté 8 personnes (3 Algériens et 5 immigrants clandestins de nationalité nigérienne) et saisi une voiture touristique, un véhicule tout-terrain, un pistolet automatique avec chargeur, des téléphones portables, une importante somme d'argent en monnaie nationale, libyenne et nigérienne et plus de 480 litres de carburant destinés à la contrebande.

APS

Attaque d'un hebdomadaire français : «Choc» et «consternation» à travers le monde

- Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne fermement l'attaque terroriste contre *Charlie Hebdo*
- François Hollande a décrété une journée de deuil national hier jeudi en France

L'attaque sanglante qui a visé mercredi les bureaux de l'hebdomadaire satirique français *Charlie Hebdo* à Paris, faisant 12 morts et onze blessés, a été fermement condamnée à travers le monde, suscitant «choc» et «consternation».

Deux hommes cagoulés et armés d'une kalachnikov et d'un lance-roquette, ont attaqué dans la matinée la rédaction de l'hebdomadaire *Charlie Hebdo* avant de prendre la fuite.

Selon un dernier bilan encore provisoire, une douzaine de personnes, dont deux policiers et des caricaturistes du journal, ont été tuées dans cette attaque qui compte parmi les attentats les plus meurtriers en Europe depuis vingt ans.

Le président français François Hollande a dénoncé un «attentat terroriste» et «un acte d'une exceptionnelle barbarie».

Après l'attaque, le gouvernement français a pris des mesures sur le plan antiterroriste Vigipirate et a décidé d'élever le niveau «alerte attentats», pour l'ensemble de la région parisienne.

L'attaque suscite «consternation et effroi»

Cette attaque a suscité «choc et consternation» à travers le monde, qualifiant cet acte d'«abominable et injustifiable» qui a provoqué des pertes en vies humaines.

● Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a condamné «vigueusement» l'attaque terroriste perpétrée à Paris, en assurant la France «de la constance de l'engagement de l'Algérie dans la lutte contre



le terrorisme qui nécessite une mobilisation accrue de toute la communauté internationale».

● «L'horreur qui a caractérisé cette attaque meurtrière disqualifie totalement ceux qui l'ont commise de toute prétention à s'ériger en défenseurs de quelque cause que ce soit ou en représentants d'une quelconque communauté», a indiqué de son côté le ministère des Affaires étrangères.

● Réagissant aussi à cet acte, la Maison-Blanche a condamné une «fusillade terroriste» contre *Charlie Hebdo*, et a proposé l'aide des Etats-Unis pour que les «terroristes» qui en sont responsables soient traduits en justice.

● Le chef du gouvernement britannique David Cameron a dénoncé sur son compte twitter des «meurtres révoltants». «Nous nous tenons aux côtés du peuple

français dans le combat contre le terrorisme et pour la défense de la liberté de la presse», a-t-il dit.

● Dmitri Peskov, le porte-parole du président russe, Vladimir Poutine, a également dénoncé l'acte terroriste «sous toutes ses formes». «Nous avons la conviction que

la lutte contre le terrorisme est impossible sans coopération multilatérale», a-t-il souligné.

● L'Italie par la voix de son chef de gouvernement Matteo Renzi a exprimé sa «consternation», alors que la chancelière allemande Angela Merkel, s'est dite «bouleversée» par un «attentat abominable». Charles Michel, le Premier ministre belge, a, quant à lui, parlé de «choc, consternation et effroi».

● Se disant «profondément bouleversé» par cet attentat «abominable et injustifiable», le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé à «soutenir fermement la liberté d'expression et la tolérance» et à «s'opposer aux forces de la division et de la haine.»

Pour sa part, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a dénoncé «un acte intolérable, une barbarie» qui «nous interpelle tous en tant qu'êtres humains et qu'Européens».

● De leur côté, la Ligue arabe et Al-Azhar, la plus haute autorité religieuse sunnite, ont condamné l'attentat «terroriste» et déploré une attaque «criminelle», tout en soulignant que «l'islam dénonce toute violence».

L'appel de FARR

Devant l'indécible, devant l'innommable, devant cet acte barbare qui frappe au cœur la France et la République, FARR (Franco Algériens Républicains Rassemblés) ne peut rester muet, ne peut rester inerte.

Le comité directeur de FARR appelle tous ses membres, tous ses amis, tous ses sympathisants à se joindre à lui pour prendre part à la marche républicaine le dimanche 11 janvier à 15h00 place de la République.

Compte tenu de l'affluence à prévoir, rendez-vous est donné à 14h30 devant la brasserie «Chez Jenny» 39 boulevard du Temple.

Le Syndicat national des journalistes algériens condamne avec une «extrême vigueur» l'acte «ignoble» contre *Charlie Hebdo*

Le Syndicat national des journalistes algériens (SNJ) a condamné hier, avec «une extrême vigueur», l'acte terroriste perpétré la veille à Paris, contre le journal français *Charlie Hebdo*, a indiqué le syndicat dans un communiqué.

«Le terrifiant attentat terroriste qui a frappé le journal satirique français *Charlie Hebdo* (la veille mercredi) faisant 12 morts et 11 blessés a horrifié le monde entier, la corporation des journalistes en particulier», a-t-on souligné.

Le SNJ «condamne avec une extrême vigueur cet acte ignoble et barbare, ses auteurs ainsi que ses commanditaires et tient à exprimer ses condoléances à l'ensemble des familles et des proches des confrères assassinés ainsi qu'il souhaite un prompt rétablissement aux blessés», a-t-on ajouté. Le syndicat pour qui «rien, pas la moindre cause ne peut justifier la terreur», a rappelé que la presse en Algérie, «n'importe qu'aucune autre corporation dans le monde, en sait quelque chose, elle qui, durant l'infâme période du terrorisme, a perdu plus de cent journalistes et assimilés dont la vie avaient été ravies par le terrorisme».

Des lieux de culte musulmans visés par des attentats

Des lieux de culte musulmans ont été visés depuis mercredi soir par des attentats dans trois villes de France, ont indiqué hier des sources judiciaires, sans faire état de victimes. «Trois grenades d'exercice ont été lancées contre une mosquée au Mans (Ouest), deux coups de feu ont été tirés contre une salle de prière musulmane à Port-la-Nouvelle (Sud), et un snack kebab jouxtant une mosquée a été la cible d'une explosion criminelle près de Lyon (Centre-est)», selon ces sources citées par l'AFP. Selon une source préfectorale, une explosion «criminelle» a eu lieu jeudi matin vers 5h00 GMT devant un restaurant «kebab» près d'une mosquée à Villefranche-sur-Saône, dans le centre-est de la France, sans faire de blessés.

Ces violences sont intervenues alors qu'une traque effrénée était en cours jeudi en France pour arrêter les auteurs présumés de la sanglante attaque la veille contre le journal satirique *Charlie Hebdo*, qui a fait douze morts.

APS

7 personnes interpellées dans le cadre de l'enquête

Sept personnes ont été interpellées hier dans le cadre de l'enquête sur l'attaque meurtrière la veille contre l'hebdomadaire *Charlie Hebdo* à Paris, qui a fait 12 morts, a indiqué le ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve.

«Sept personnes étaient en garde à vue depuis le matin», a déclaré le ministre sur les ondes de la radio Europe 1, sans préciser les lieux d'interpellation.

Une source judiciaire a annoncé l'arrestation mercredi soir de sept personnes, hommes et femmes, appartenant à l'entourage de deux frères identifiés comme les auteurs présumés de l'attaque, toujours en fuite.

Le Premier ministre Manuel Valls a de son côté déclaré sur la radio RTL que les auteurs de l'attaque «étaient sans doute suivis» par les services de police et de justice, mais qu'il n'existe «pas de risque zéro». Il a pointé la «difficulté» causée à la police par «le nombre d'individus qui représentent un danger».

La police française a publié les photos de deux frères soupçonnés d'être les auteurs de l'attaque et faisant l'objet de «mandats de recherche». Chérif et Said Kouachi, 32 et 34 ans, et elle a lancé un appel à témoins. Ces personnes sont «susceptibles d'être armées et dangereuses», a prévenu la pré-

fecture de police de Paris. Leur complice présumé, Hamyd Mourad, 18 ans, s'est rendu à la police à Charleville-Mézières, dans le nord-est de la France, «après avoir vu que son nom circulait sur les réseaux sociaux», a indiqué une source proche du dossier, citée par l'AFP.

Les frères Kouachi sont soupçonnés d'avoir tué 12 personnes et blessé onze autres lors d'une attaque au fusil-mitrailleur au siège de *Charlie Hebdo* à Paris, avant de prendre la fuite. L'attaque a provoqué une vague d'indignation en France et poussé plus de 100.000 personnes à manifester spontanément à travers tout le pays pour «dénoncer le terrorisme».

FUSILLADE HIER PRÈS DE PARIS Deux blessés, dont une policière

Une femme policière et un employé municipal ont été blessés dans une fusillade perpétrée hier par un homme à l'arme automatique au sud de Paris, et se trouvaient dans un état critique, a indiqué une source policière.

Un homme a tiré à l'arme automatique dans le dos de policiers municipaux dans la matinée à la porte de Chatillon dans le sud de la capitale, a déclaré la source à l'AFP.

Selon la même source, l'assaillant a été interpellé peu de temps après. Aucun lien «n'a été établi» avec l'attaque meurtrière contre le journal *Charlie Hebdo* mercredi, affirment des sources proches du dossier, citées par l'agence.

HABITAT

Plus de 6.000 promoteurs immobiliers agréés jusqu'à fin 2014

Le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville a accordé jusqu'à fin 2014 plus de 6.000 agréments à des promoteurs immobiliers à travers le territoire national, a indiqué mercredi à Alger le secrétaire général du ministère, Nasreddine Azem. M. Azem a déploré néanmoins le fait que «la plupart des ces promoteurs n'ont pas achevé les procédures administratives», à savoir l'inscription au tableau national des promoteurs immobiliers (TNPI) et l'affiliation au Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMI), devenue une obligation dès 2013 en vertu de la promulgation de loi n°11-04 régissant l'activité de promotion immobilière. «Tous les promoteurs ne se conformant pas aux règles risquent de voir leurs agréments retirés», a-t-il affirmé dans une déclaration en marge de la 12ème assemblée générale du FGCMI. «Il y a encore 3.000 opérateurs qui n'ont pas rempli les formalités administratives requises (inscription au TNPI), et qui ne peuvent donc être agréés», a ajouté le même responsable. Appelant les entreprises à se conformer aux normes de qualité et au respect des délais de réalisation, M. Azem a réitéré l'engagement des autorités à soutenir le secteur de l'habitat et de la construction. A ce propos, il a rappelé qu'une disposition du code des marchés publics oblige les entreprises de réalisation à donner la priorité à l'utilisation des matériaux de construction produits localement et ne recourir à l'importation qu'en cas de besoin. Interrogé par un journaliste sur les capacités de production nationale et si elle pouvait satisfaire la demande, M. Azem a indiqué que des produits spécifiques étaient ciblés, comme le carrelage et la dalle de sol.

«Nous avons discuté avec le patronat et on nous a confirmé que des entreprises nationales disposent d'importantes capacités de production et de stockage pour approvisionner le marché local en ces deux matériaux», a-t-il assuré.

Concernant les projets immobiliers à l'abandon, le même responsable a souligné que le FGCMI allait procéder à la formation de coopératives pour reprendre ces projets et lesachever, soulignant que «les promoteurs défaillants n'auront plus jamais le droit d'exercer leur métier».

A ce propos, le directeur général du FGCMI, Nacer Djemmaa a fait savoir que 79 projets de logements participatifs étaient à l'arrêt à travers 32 wilayas. Ces projets qui concernent uniquement les promoteurs affiliés au fonds représentent un montant de plus de 4,7 milliards de DA et totalisent quelque 5.747 logements.

Le ministère de l'Habitat s'est doté en 2014 du droit de subrogation qui lui permet de remplacer, à travers le FGCMI, les promoteurs immobiliers privés défaillants, afin d'achever les projets de logements en suspens. Par ailleurs, des promoteurs immobiliers se sont plaints des lenteurs administratives pour l'obtention de l'agrément, chose qui les bloque dans le lancement des projets.

Créé en 1997, le FGCMI a pour principale mission de mettre en place et de gérer les garanties à la souscription exigées aux promoteurs immobiliers et les affiliations des promoteurs ainsi que la réalisation des études et la diffusion des informations et publications spécialisées au profit de ses adhérents. En 2013, le Fonds avait finalisé 379 attestations de garantie et 1.022 avenants couvrant 11.350 logements sociaux participatifs (LSP), 10.990 logements promotionnels aidés (LPA), 7.882 logements promotionnels et 74.221 m² de locaux à usage commercial.



HADJ 2015

Début des inscriptions le 11 janvier au niveau de l'ensemble des communes

Les inscriptions pour l'accès au Hadj au titre de l'année 2015 seront ouvertes du 11 janvier au 12 février 2015 au niveau de l'ensemble des communes, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. «Dans le cadre des nouvelles mesures visant à améliorer l'organisation et le déroulement du pèlerinage aux Lieux saints de l'islam, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales porte à la connaissance des citoyens, désirant effectuer ce rite au titre de l'année 2015, que les inscriptions sont ouvertes du dimanche 11 janvier au jeudi 12 février au niveau de l'ensemble des communes», a précisé la même source. Le tirage au sort aura lieu le samedi 21 février 2015, a encore précisé le communiqué. Concernant les conditions d'inscription, l'intéressé doit être âgé de 19 ans et plus, résider dans la commune d'inscription et être accompagné par un mahrem légal pour la femme âgée de moins de 45 ans, a détaillé le ministère. Pour le dossier à fournir pour les citoyens



retenus à l'issue du tirage au sort, il est composé d'une fiche de renseignements dûment remplie disponible au niveau de la commune, d'un extrait d'acte de naissance et d'un certificat de résidence. Il est également composé d'une déclaration sur l'honneur de non accomplissement

du rite du pèlerinage au cours des cinq(5) années précédentes et d'une déclaration sur l'honneur du mahrem légal qu'il dispose des moyens nécessaires pour accomplir le rite du pèlerinage et qu'il s'engage en cette qualité à ne pas se retirer ou se désister.

CAPA

La durée de formation d'une année reste inchangée

La durée de formation du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) est d'une année et reste de ce fait inchangée, selon un projet de décret exécutif fixant les modalités d'accès à la formation pour l'obtention du CAPA. Le document approuvé mercredi par le Conseil du gouvernement et dont l'APS a obtenu une copie, stipule que «les candidats admis au concours d'accès à la profession d'avocat suivent une formation d'une année pour l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat». «L'accès à la profession d'avocat s'effectue par voie de concours qui comporte des épreuves écrites», ajoute le même document, précisant que «les modalités d'ouverture du concours, son organisation et son dé-

roulement, ainsi que le nombre des épreuves, leur nature, leur durée, leur coefficient, leur programme et la composition du jury du concours et la moyenne d'admission sont fixés par arrêté conjoint du ministre de la Justice, garde des Sceaux, et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique».

Le projet de décret précise qu'en attendant la mise en place des écoles régionales pour la formation des avocats, la formation pour l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat s'effectue au niveau des instituts de droit, conformément à la réglementation en vigueur dont notamment le décret exécutif numéro 91-222 du 14 juillet 1991 et ses textes d'application».

APN

La soumission d'une proposition de loi à la commission ad hoc «n'est pas systématique»

La soumission d'une proposition de loi à la commission ad hoc dans le cas où le gouvernement ne se prononce pas sur la question «n'est pas systématique», indiquent mercredi des sources de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant la proposition du Front des forces socialistes (FFS) pour instituer

le jour de l'an amazigh (Yennayer) comme fête officielle. «La soumission d'une proposition de loi à la commission ad hoc si le gouvernement ne se prononce pas sur la question n'est pas systématique», précisent les mêmes sources ajoutant que «la loi organique régissant la relation entre le Parlement et le

gouvernement ne prévoit pas dans ce cas la soumission de la proposition dans un délai précis». Le groupe parlementaire du FFS avait formulé le 22 janvier 2014 une proposition amendante et complétant la loi 63-278 relative aux fêtes officielles pour instituer le jour de l'an amazigh (12 Yennayer) comme fête officielle.

DÉVELOPPEMENT : Les projets de Taouiala (Laghouat)

La commune de Taouiala (w. Laghouat) va bénéficier de plusieurs projets de développement visant à améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-on appris des services de la wilaya. La commune va bénéficier dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019 de l'inscription d'un lycée et d'un groupement scolaire, afin d'alléger la pression sur les structures actuelles et éviter les longs déplacements des élèves aux communes voisines. Le terrain du stade

communal sera revêtu d'une pelouse en gazon synthétique, dans le cadre de la généralisation de ce type d'équipements à l'ensemble des communes de la wilaya et dont ont bénéficié, lors du dernier programme quinquennal, 14 communes de la wilaya, selon la même source.

La commune bénéficiera aussi de la réalisation d'une route reliant son chef-lieu à la commune de Ghicha, via la localité de Terguel, avec construction d'un ou-

vrage d'art, ce qui permettra l'impulsion de l'activité commerciale et de faciliter la circulation dans la région.

Un château d'eau de 300 m³ et d'un coût de 10 millions DA a été, par ailleurs, réceptionné par la commune, dans le cadre du plan communal de développement 2013. Le projet d'adduction de l'eau potable de la région d'Aïn-Meskine vers le chef-lieu de la commune, sur une distance de 7,3 km et d'un coût de 36 millions DA, devra être ré-

ceptionné dans les prochaines semaines et devra profiter à quelque 3.600 habitants.

En parallèle, une annexe administrative a été ouverte dans la localité d'El-Khadra, afin de rapprocher l'administration du citoyen et améliorer la qualité de service offerte. La commune de Taouiala possède, en plus de sa vocation agricole, diverses potentialités touristiques marquées par de beaux sites naturels et un patrimoine archéologique.

Les Oranais s'apprêtent à célébrer Yennayer

Oran s'apprête à célébrer Yennayer, la nouvelle année berbère marquant le premier jour du calendrier agraire et coïncidant avec le 12 janvier du calendrier grégorien, avec une ambiance inhabituelle tant dans les foyers qu'au niveau des marchés.

Dans les marchés populaires, notamment celui de M'dina J'dida (Sidi Okba) et de la rue des Aurès (ex-La Bastille), les commerçants sont déjà, et depuis longtemps, au rendez-vous avec leurs étalages débordant de produits en tous genres et tout particulièrement les fruits secs, mais à des prix qui vous donnent le tournis.

En réalité, ce sont tous les marchés de la wilaya d'Oran qui sont aux couleurs de Yennayer, ainsi que les magasins de fruits et légumes. Proposant des fruits secs ou frais, friandises et autres gâteries et confiseries, les commerçants rivalisent d'ingéniosité pour décorer leurs étals, attirant les clients potentiels et réussissant à les «convaincre» de faire quelques emplettes.

Mais si le décor est bien planté, les prix ne suivent pas et rebdent plus d'un. Cette année, les prix ont fait un bond substantiel par rapport à 2014, «une augmentation allant jusqu'à 25%», explique un commerçant.

Une virée au niveau de quelques marchés et magasins de la ville d'Oran donne une idée sur la tendance de «Yennayer 2015». Ainsi, le prix des amandes non décortiquées est passé de 1.400 à 1.600 DA/kg. Les amandes écossetées sont proposées à 2.000 DA le kg. Les noix de cajou, les noisettes et les noix sont cédées entre 2.200 et 2.500 DA le kg, selon le quartier et le magasin.

Les pistaches sont également élevées au même prix, soit entre 2.200 et 2.500 DA le kg, tandis que les cacahuètes varient entre 400 et 600 DA le kilo. Les autres produits phares des marchés sont les dattes et les figues sèches. Le prix des figues reste néanmoins plus ou moins raisonnable par rapport aux fruits secs, car vendues dans une fourchette variant entre 450 et 600 DA le kg. Cela dépend du calibre et de la qualité du produit.

Restent les fruits de saison dont les prix sont les plus abordables, cette année. Les oranges sont proposées sur les marchés de M'dina J'dida et de la rue des Aurès à 80 ou 85 DA le kg. Quant aux pommes, elles sont cédées entre 100 et 350 DA le kilo.

«Les produits sont trop chers cette année. Je vais me contenter d'acheter quelques produits seulement, 250 grammes pour chaque fruit sec et des oranges en abondance pour faire plaisir à la famille, surtout aux enfants», indique cette ménagère, interrogée rue des Aurès. «Pour célébrer cette fête ancestrale comme il se doit, il faut débourser au moins 12.000 ou 15.000 DA. Certains peuvent se le permettre, mais d'autres se contentent des mélanges proposés entre 600 et 1.000 DA le kilo, selon leur teneur en fruits secs. Chacun achète selon ses moyens, mais la plupart font le plein de fruits de saison dont les prix ont beaucoup baissé ces derniers jours», fait remarquer un marchand de M'dina J'dida.

De manière générale, les Oranais ne se bousculent pas chez les marchands des «produits de Yennayer». Il y a plus de promeneurs indécis qu'acheteurs. Beaucoup comparent les prix avant de se décider.

Chez les grossistes du boulevard Mascara, spécialisés dans le commerce des fruits secs, l'activité n'est pas à son comble, bien qu'elle ait connu un certain sursaut depuis quelques jours. «Il ne chôment pas, mais le bon chiffre d'affaires n'est pas au rendez-vous si on compare avec les années précédentes. L'augmentation des prix y est pour beaucoup et les clients achètent de petites quantités de chaque produit», explique un autre commerçant. Quoiqu'il en soit, l'avènement du Nouvel An berbère donne lieu à une ambiance très particulière dans les chaumières. Si les prix des fruits secs sont exorbitants, les ménagères restent intransigeantes : elles tiennent à la tradition et aux incontournables beignets «à maison» et plats de «cherchem» préparés à base de fèves, de grains de blé et de pois chiches.

SÉTIF

42.000 foyers seront raccordés au réseau de distribution de gaz naturel en 2015

Pas moins de 42.000 foyers, répartis à travers plusieurs groupements d'habitation de la wilaya de Sétif, seront raccordés, durant l'année en cours, au réseau de distribution publique de gaz naturel (DP-Gaz), a appris l'APS, hier, auprès de la direction de l'Energie.

L'opération de mise en gaz touchera tous les villages, dechras et hameaux de la wilaya de Sétif, y compris ceux situés dans la zone montagneuse du nord n'ayant pas encore bénéficié de cette énergie au titre des précédents programmes, en raison de leur isolement et du relief très accidenté caractérisant ces régions, a-t-on souligné de même source.

Le raccordement des foyers concernés durant l'exercice 2015 fera «bondir» le taux de raccordement à cette énergie, actuellement de 88%, à quelque 90% à la fin de l'année en cours, a-t-on affirmé à la direction de l'Energie. Près de 6.000 autres foyers bén



nifieront également d'une DP-Gaz, au cours de la même année, au titre d'un financement de 600 millions de dinars puisé du budget de la wilaya après approbation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a également indiqué la même source, précisant que le cahier des charges de cette dernière opération serait «prochainement» finalisé. Il est à rappeler que le taux raccor-

tement au gaz naturel a connu, dans cette wilaya, une progression spectaculaire, passant de 30% en 2000, puis à 40% en 2004, pour atteindre les 80%, en 2010, grâce à la mise en gaz de 51 communes sur les 60 de cette wilaya. Ce taux qui a atteint les 88% à fin 2014, devrait avoisiner les 100% durant les deux prochaines années, a-t-on affirmé de même source.

ILLIZI

Trois nouvelles gares routières de transport de voyageurs projetées

Trois gares routières de transport de voyageurs, de différentes classes, sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Ilizzi, a-t-on appris mercredi auprès des services de la direction locale du transport.

Il s'agit d'une gare routière de classe A à l'entrée du chef-lieu de wilaya, inscrite dans le cadre du fonds spécial de développement des régions du Sud de 2014, et dont il a été procédé au choix du terrain et de l'entreprise devant assurer les travaux dès les prochains jours, a-t-on indiqué au bureau du budget et de l'équipement.

La commune d'In-Amenas (240 km d'Ilizzi) a bénéficié d'une gare routière de classe B, inscrite au titre du programme spécial de développement des régions du Sud de 2006 et dont le taux



d'avancement a atteint les 20%, selon la même source.

Dans le cadre du programme, Djanet (420 km d'Ilizzi) a bénéficié d'une gare routière de classe C, dont le taux de réalisation est estimé à seulement 15%, du fait notamment du relief difficile de cette région montagneuse, a-t-on expliqué.

La superficie réservée à ces structures appelées à contribuer à l'amélioration des prestations de transport dans la wilaya, a été définie dans le respect des standards requis pour ce type d'installations, a-t-on soutenu. Ces projets, une fois en service, vont, en plus d'améliorer les prestations offertes aux voyageurs, contribuer à une meilleure régulation du transport urbain.

APS

TISSEMSILT

À l'approche de Yennayer l'Ouarsenis se prépare...

ABED MEGHIT

Dans quelques jours une autre fête coutumière doit-on dire, celle de Yennayer. Cette fête, qui bouclera son 2.965^e cycle le 12 janvier, demeure, elle aussi, toutes les dépenses. A cet effet, les placettes publiques, les boulevards et autres marchés de la ville ont été envahis par les vendeurs de confiserie de tout genre, elle n'échappe pas aux traditions ancestrales et fait partie des fêtes que les Algériens attendent, qu'on le veuille ou non, même si parfois elle fait l'objet de toutes les réticences de la part des pères de familles qui hésitent souvent lors de ce rendez-vous, mais finissent par craquer aux délices de tous les fruits exotiques. Cet attrait qui, parfois, est aléatoire trouve dans la plupart des cas le prétexte des enfants qui insistent auprès de leurs parents afin de fêter l'événement et c'est ce qui se produit le plus généralement malgré toutes les contraintes. Les citoyens se sont rués sans chercher le prix car il faudrait, pour cette fois-ci égayer la maison et faire plaisir aux enfants et même aux adultes. Ou on pouvait remarquer toutes les marques de chocolat, bonbons, cacahuètes, noix, noisette, datte et figues sèches etc..., comme la tradition le veut. Sans oublier que les fruits et diverses marques de limonades avaient aussi leur cote. Mais aujourd'hui sont venus à ajouter les pistaches, les dattes fourrées, les variétés de chocolat, le kiwi, les avocats etc... qui font tomber les plus gourmands même si pour la consolation on pourra dire que c'est une fois par an au même titre que toutes les fêtes. A titre d'exemple, au

marché de Souk h'lima, le prix des amandes a atteint 900 DA le kilo, celui des pistaches 1.000 DA tandis que les noix de cajou sont cédes à 400 DA le kilo. Le prix des dattes varie de 250 à 650 DA tandis que celui des noix est de 600 à 700 DA. Les fruits, quant à eux, sont très chers, comme les oranges de 200 à 250 DA le kg, les pommes à 360 DA. Et pour ne pas se démarquer de cette fête, les personnes démunies se contentent généralement d'acheter un mélange de fruits secs et de confiseries (El Mekhalef), vendu essentiellement au niveau du marché Souk h'lima et les marchés hebdomadiers de la wilaya de Tissemsilt, à un prix plutôt abordable variant entre 350 et 400 DA, mais qui ne garantit pas la qualité des produits. Dans la capitale de l'Ouarsenis, à la veille du jour de l'an amazigh Yennayer, les prix du poulet s'envolent pour ce qui représente le principal mets du repas préparé en cette occasion. Son kilo est de 400 DA, dans à peu près toute la wilaya de Tissemsilt. Alors que dans d'autres, elle atteint les 380 DA. Les raisons de cette augmentation des prix ne semblent pas évidentes aux consommateurs qui sont pourtant obligés d'acheter le poulet qui est un des ingrédients principaux des plats traditionnels préparés, en cette occasion, par nos maîtresses de maison. «Tous nos plats préparés pour Yennayer sont à base de poulet, donc, on ne peut pas s'en passer, malgré sa cherté», nous dit une vieille dame que nous avons interrogée lors de notre tournée au marché couvert de Tissemsilt. «Le prix est resté pratiquement à pas moins de 400 DA depuis une quinzaine de jours, atteignant parfois des pics incroyables», précise un vendeur de la cité 119-Logements.

...Affichage de la liste de 141 bénéficiaires de logements sociaux locatifs à Theniet El-Had

Le sempiternel problème de distribution de logements sociaux et la diffusion des listes d'attribution continuent d'alimenter le mécontentement des citoyens concernés. A Theniet El-Had, la liste des 141 bénéficiaires du logement social locatif dont 93 dépassant les 35 ans et 48 dont l'âge est moins de 35 ans, a provoqué des contents et des mécontents. De nombreux citoyens ont manifesté ce mercredi dernier, leur mécontentement suite à l'affichage de la liste d'attribution provisoire. Des dizaines de citoyens ont assailli le siège de la daira, dans la matinée. Les autorités locales, pour parer à toute forme de dérapage, ont procédé à l'installation d'un dispositif sécuritaire. Cependant, les mécontents estiment que la commission n'a pas tenu compte des cas sociaux prioritaires. D'où la nécessité, disait un responsable, de formuler des recours en bonne et due forme et dans les délais. Le chef de daira de Theniet El-Had a dû user de diplomatie pour leur faire comprendre que la liste tant décrite n'est que provisoire et qu'il leur est loisible de se manifester par le biais des requêtes et autres recours auprès de la commission de recours de wilaya chapeautée par le wali.

ABED MEGHIT

AGRICULTURE

Le marché asiatique s'ouvre à la datte algérienne

Des exportateurs algériens de la datte commencent à conquérir le marché asiatique en y exportant plusieurs variétés de ce fruit pour lequel la concurrence est de plus en plus rude, a fait savoir, mercredi, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Biskra (CCIB), Abdelmadjid Khobzi.

La première participation de l'Algérie à la Foire internationale de l'agroalimentaire de Djakarta (Indonésie), tenue en novembre dernier, "a permis au consommateur indonésien, malaisien ou indien de connaître les différentes variétés des dattes algériennes", a indiqué M. Khobzi lors du point de presse consacré à l'organisation du premier Salon international de la datte de Biskra prévu du 21 au 24 mars 2015.

Les opérateurs algériens ayant participé à cette manifestation de Djakarta "ont déniché des opportunités d'exportation des différentes variétés de dattes, outre celle de Deglet Nour, et dont certains ont commencé à exporter vers l'Indonésie essentiellement", a-t-il affirmé.

La délégation algérienne, conduite par la CACI et la CCIB, avait ainsi signé un accord avec les autorités indonésiennes pour promouvoir l'exportation de la datte algérienne vers le continent asiatique, a-t-il précisé.

"Nous avons constaté que des variétés de dattes qui se vendent à bas prix sur le marché national coûtent plus cher dans ces pays asiatiques", selon lui, en relevant que l'Algérie produit plus de 360 variétés de dattes dont la Deglet Nour.

D'après ce responsable, le gouvernement indonésien a même accepté d'octroyer aux investisseurs algériens une assiette foncière de trois hectares dans ce pays asiatique pour y construire une usine de transformation de la datte avec des avantages fiscaux "très encourageants".

"Ce projet va nous permettre d'accéder à d'autres marchés en Asie", a-t-il avancé tout en dénonçant un "lobby étranger" qui bloque les exportateurs algériens de la datte vers l'Europe. Avant de concrétiser ce projet, les dix (10) CCI du Sud ont élaboré une stratégie de création de coopératives régionales destinées à la mise en place d'un consortium d'exportateurs de dattes ainsi qu'une société par actions chargée de la réalisation d'une usine de transformation en Indonésie, a ajouté M. Khobzi.

La wilaya de Biskra, qui produit en moyenne 220.000 tonnes de dattes/an, sera dotée d'un port sec pour promouvoir l'exportation et la commercialisation de la datte.

Mais il a déploré, par ailleurs, les pratiques de certains exportateurs algériens qui, avec la complicité de responsables locaux, "exercent un monopole" sur l'activité d'exportation de dattes "en s'apparantant aux avantages accordés par les dispositifs d'accompagnement offerts par les pouvoirs publics à cette filière" et en dressant des "obstacles fictifs" à ces jeunes.

La culture phénicole en Algérie occupe une superficie d'environ 165.000 hectares avec 18 millions de palmiers répartis sur 16 wilayas du sud où la production de dattes a atteint 840.000 tonnes en 2013, classant l'Algérie au 7ème rang mondial.

Les recettes d'exportation des dattes représentent 40% du montant total des exportations agricoles algériennes.

APS

ENERGIE

Sonelgaz et Mobilis signent des contrats de partenariat pour la mise en place de télérélèvè

L'opérateur de téléphonie mobile Mobilis et les sociétés de distribution de l'Électricité et du gaz ont signé mercredi à Alger quatre contrats de partenariat pour la mise en place d'un système de relève de la consommation électrique à distance (télérélèvè).

Ces contrats ont été paraphés par le Pdg de Mobilis, Saad Damma, et les P-DG des sociétés de distribution de l'électricité et du gaz du Centre (SDC), d'Alger (SDA), d'est (SDE) et de l'Ouest (SDO) respectivement Redouane Yacine Redha, Chabane Merouane, Djouamib Taha et Ghoul Noureddine.

La télérélèvè est une technique qui permet d'extraire les données du compteur à distance en dotant ce dernier d'une puce pour les besoins de la facturation de l'énergie consommée. Elle permet également d'enregistrer d'autres données comme les alarmes et les niveaux de consommation par horaires. Premier du genre en Algérie, ce projet consiste à doter les compteurs d'électri-



cité de clients industriels de plus 50.000 puces, en utilisant la technologie GSM-Data et GPRS, dans le but d'améliorer la qualité des services offerts par les sociétés de distribution de l'électricité et du gaz, filiales du groupe Sonelgaz.

Le nombre de puces sera multiplié par cinq pour atteindre les 250.000 dans une deuxième étape. Un autre projet, touchant cette fois les compteurs de gaz des industriels, est en préparation avec le même opérateur de téléphonie mobile, a indiqué à l'APS Djouamib Tahar, P-DG de la SDE.

Pour les ménages, les mêmes sociétés de distribution travaillent actuellement avec des universités en vue de développer un «compteur intelligent» de fabri-

cation algérienne capable d'améliorer les différents services à la clientèle et lutter contre la fraude à la consommation électrique, a fait savoir ce dirigeant. Les quatre sociétés de distribution de l'électricité et du gaz comptent quelque 8 millions d'abonnés à travers tout le territoire.

«Nous sommes fiers de pouvoir satisfaire les besoins du secteur économique en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication», s'est réjoui M. Damma à l'occasion. Pour les P-DG des quatre sociétés de distribution, ce projet permettra de consolider la relation avec les clients, de limiter le nombre de plaintes et de diversifier les services offerts.

ERIAD DE SIDI BEL-ABBÈS

1,6 milliard DA pour la modernisation des minoteries

Le groupe "Eriad" de Sidi Bel-Abbès a consacré un montant de 1,6 milliard DA à la modernisation de cinq minoteries pour accroître leur capacité de production et améliorer la qualité, a-t-on appris, mercredi à Mascara, auprès du son président directeur général.

Le groupe a procédé, depuis quelques semaines, au montage de nouveaux équipements des minoteries à Ouled Mimoun (Tlemcen) pour augmenter la production en mars prochain de 1.000 à 2.000 quintaux/jour, a indiqué Mohamed Belkacem lors d'un point de presse en marge d'une rencontre avec les cadres de cette entreprise publique.

Une opération similaire a été lancée à Saïda pour accroître la production en mai prochain à 2.000 qx/j de semoule et farine, a-t-il ajouté annonçant le lancement d'une opération de rénovation des minoteries de Beni Chougrane dans la wilaya de Mascara après l'entrée en activité de celles de Saïda, afin d'assurer l'approvisionnement du marché.

Cette opération sera suivie par d'autres similaires aux minoteries d'Oran et de Béchar et le programme de modernisa-

tion sera achevé au courant du premier semestre 2015, a encore indiqué le P-DG d'Eriad. La capacité de production des minoteries de Mascara sera revue à la hausse de 1.500 actuellement à 2.000 qx/jour, annoncé le même responsable rappelant que son groupe a réussi, en octobre dernier, la mise en service des minoteries de Sidi Bel-Abbès à l'arrêt depuis 2003 avec le recrutement de 90 travailleurs et le lancement de la production à une moyenne de 1.500 qx/j.

Pour sa part, le directeur des minoteries de Beni Chougrane (Mascara), Hocine Boudia a indiqué que son unité approvisionnera l'Office national d'aliments du bétail d'environ 3.000 qx de son par mois, dans le cadre d'un accord signé entre le groupe Eriad de Sidi Bel-Abbès et l'ONAB portant sur la commercialisation de près de 10.000 qx/mois de son. Les minoteries de Mascara alimentent les éleveurs de bovins détenteurs de contrats avec la laiterie de "Emir" de la commune de "Tizi" (Mascara) avec 3.000 qx de son par mois, en plus de contractants avec trois autres laiteries de la wilaya et de 1.200 autres éleveurs avec 3.000 qx/mois de son.

SIDÉRURGIE

La valorisation de la ressource humaine, condition du succès du plan d'investissement d'ArcelorMittal

Les participants à une rencontre sur «La dimension humaine et le plan de développement et d'investissement du complexe sidérurgique ArcelorMittal Algérie (AMA) d'Annaba» ont affirmé, mercredi, que la formation et la valorisation de la ressource humaine constituaient la condition du succès de ce plan.

Le renforcement des capacités techniques du complexe d'El Hadjar par des équipements "ne remettra pas le complexe sur la voie de l'efficience économique à moins qu'il ne soit soutenu par une ressource humaine professionnelle et efficace, adaptée aux exigences du plan d'investissement", a-t-on affirmé au cours des débats.

Le plan de développement et d'investissement engagé par ArcelorMittal Algérie prévoit la mobilisation d'un milliard de dollars à travers deux crédits de 600 millions et 355 millions de dollars, outre la contribution du complexe pour le renouvellement, la réhabilitation et la modernisation des chaînes de production afin de parvenir à produire 2,2 millions

tonnes d'acier liquide en 2017, a-t-on encore affirmé lors de cette rencontre organisée en présence des directeurs généraux du groupe Sider et d'ArcelorMittal Algérie, respectivement MM. Ahmed Benabbes et Mukund Kulkarni, ainsi que des cadres dirigeants, des représentants du partenaire social du complexe et d'experts en formation des ressources humaines.

Selon le DG du groupe Sider, la mise en œuvre de ce plan exige la révision du mode de gestion et d'exploitation, la concrétisation du principe du dialogue entre l'administration et le partenaire social et la promotion de formation dans les spécialités techniques et de management. Initieré par ArcelorMittal Algérie, cette rencontre de deux jours a donné lieu à la lecture du communiqué commun signé lundi dernier par le groupe Sider et ArcelorMittal Algérie aux termes duquel les deux partenaires s'engagent à préserver la stabilité de l'usine d'El Hadjar et à veiller à la concrétisation du plan d'investissement dans le respect du pacte social de stabilité conclu avec le par-

tenaire social. Le communiqué prévoit également la valorisation des ressources humaines par la mise en place d'un organigramme adapté aux exigences du plan d'investissement, et au management des performances sur la base d'un système d'évaluation qui consolide le mérite et l'efficience. Il y est également question de l'instauration d'un régime indemnitaire incitatif et de l'intensification des formations aux nouvelles technologies.

Cette rencontre devra déboucher sur l'adoption d'une feuille de route d'accompagnement du plan d'investissement qui vise à accroître l'efficacité économique d'ArcelorMittal Algérie et à renforcer sa présence sur le marché mondial.

En 2014, la production du complexe ArcelorMittal qui emploie 4.800 travailleurs a régressé pour n'atteindre que 250.000 tonnes d'acier liquide, à la suite de la panne qui avait affecté pendant quatre mois le haut-fourneau n° 2 qui a repris son activité durant le quatrième trimestre.

AMÉRIQUE LATINE-CARAÏBES : La Chine y investira 250 milliards de dollars sur 10 ans

Le président chinois Xi Jinping a promis jeudi que son pays investirait 250 milliards de dollars sur dix ans en Amérique latine et dans les Caraïbes.



En ouvrant une réunion avec la Communauté des Etats latino-américains et des Caraïbes (Celac), le numéro un chinois a également souhaité que le commerce entre la Chine et le bloc des 33 pays de la Celac atteigne 500 milliards de dollars dans la décennie qui s'ouvre.

«La Chine va porter ses efforts dans la coopération globale avec les pays d'Amérique latine», a lancé le président chinois, en ouvrant ce forum Celac-Chine au Grand palais du peuple, à Pékin.

«Les discussions sur l'accroissement de la coopération dans ce fo-

rum seront déterminantes pour renforcer notre intégration avec l'Amérique latine ces cinq prochaines années, dans des domaines tels que la sécurité, le commerce, la finance, les technologies, les ressources énergétiques, l'industrie et l'agriculture», a ajouté Xi Jinping.

L'Amérique latine souhaite elle-même poser les bases d'une relation renforcée avec la Chine, son principal partenaire commercial, auquel elle fournit matières premières et énergie, à l'occasion de ce forum qui se clôtura vendredi.

La Chine, qui a trouvé dans l'Amé-

rique latine une source presque inépuisable de matières premières et notamment de ressources énergétiques, lui fournissant parallèlement nombre de produits manufacturés, est devenue au cours de la dernière décennie le principal partenaire commercial du sous-continent.

Elle est aussi l'un des premiers investisseurs en Amérique latine, avec quelque 102 milliards de dollars déjà placés selon le Fonds monétaire international (FMI), et l'un de ses grands bailleurs de fonds, un soutien précieux pour le Venezuela et l'Argentine en particulier.



JAPON La Bourse de Tokyo revient en zone positive

La Bourse de Tokyo a débuté la séance d'hier en hausse de plus de 1% dans le sillage de Wall Street, aidée par une remontée du dollar et de l'euro.

À la première minute d'échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes gagnait 1,08% (+ 182,07 points) à 17.067,40 points. Il avait fini tout juste dans le vert mercredi après quatre journées négatives.

L'indice élargi Topix de toutes les valeurs du premier tableau augmentait pour sa part de 1,11% (+ 15,11 points) à l'ouverture pour s'afficher à 1.374,91 points.

CHANGE

L'euro continue sa baisse face au dollar

L'euro reculait encore face au dollar hier, évoulant à ses plus bas niveaux en neuf ans, au lendemain de l'annonce d'une baisse de l'inflation dans la zone euro renforçant la perspective d'un nouvel assouplissement monétaire de Banque centrale européenne (BCE).

La monnaie unique européenne valait 1,1821 dollar contre 1,1842 dollar mercredi. L'euro est descendu mercredi en séance à 1,1802 dollar, son cours le plus faible depuis début janvier 2006, avant de se ressasser. Il s'échangeait encore 1,1892 dollar mardi soir.

La devise européenne gagnait en revanche du terrain face à la monnaie nipponne à 141,68 yens contre 141,10 yens mercredi soir. Le dollar aussi montait face à la devise japonaise à 119,86 yens contre 119,17 yens mercredi soir. «Les données sur l'inflation pèsent lourd sur l'euro», a relevé un analyste. Selon une première estima-



tion de l'office européen de statistiques Eurostat, les prix ont baissé de 0,2% en décembre dans la zone euro sous l'effet de la chute de 6,3% des prix de l'énergie. Les économistes s'attendaient à cette inflation négative, mais anticipaient un repli de 0,1% seulement. Si elle se prolonge, la zone euro entrera dans une période de défla-

tion, qu'elle avait déjà traversée entre juin et octobre 2009, en pleine crise financière. Mais pour des spécialistes, la déflation qui s'annonce pourrait «durer plus longtemps et s'avérer plus néfaste» si les prix de l'énergie ne repartent pas à la hausse. Les investisseurs tablent dans l'ensemble sur l'annonce, à l'issue de la

prochaine réunion de politique monétaire de la BCE le 22 janvier, d'un vaste programme de rachats d'actifs, dont des obligations de pays de la zone euro en grande difficulté financière. De tels rachats auraient pour but de stimuler l'activité économique en injectant des liquidités dans le système financier mais auraient pour effet collatéral de diluer la valeur de la monnaie unique, la rendant moins attrayante pour les investisseurs.

Le livre britannique était

stable face à la monnaie unique européenne à 78,34 pence pour un euro et reculaît face au dollar à 1,5088 dollar pour une livre.

La devise suisse était quasi stable face à l'euro à 1,2013 franc pour un euro, et perdait du terrain face au dollar à 1,0162 franc suisse pour un dollar. En séance mercredi, il avait même atteint 1,0176 franc suisse, son niveau le plus faible depuis mi-septembre 2010.

PRIX DU PÉTROLE Il remonte légèrement après une baisse des stocks américains

Le prix du pétrole a augmenté légèrement mercredi en fin d'échanges européens après une baisse surprise des stocks de brut aux Etats-Unis, annoncée par le département américain de l'Energie (DoE).

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 51,14 dollars sur l'International Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 4 cents par rapport à la clôture de mardi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 78 cents, à 48,75 dollars. Dans la matinée, le WTI a atteint son plus bas niveau depuis le 21 avril 2009, à 46,85 dollars.

Les réserves de brut ont reculé de 3,1 millions de barils lors de la semaine achevée le 2 janvier, alors que les analystes interrogés par l'agence Bloomberg escomptaient une hausse de 911.000 barils. Ces stocks avaient déjà perdu 1,8 million de barils au cours de la semaine précédente. Cette baisse inattendue des stocks de brut par rapport à la semaine précédente a aidé les cours du pétrole, selon des analystes.

Les réserves de produits distillés (dont le gazole et le fioul de chauffage) ont en revanche bondi de 11,2 millions de barils, largement au-dessus de la progression de 1,97 million attendue par les analystes. Les stocks d'essence ont augmenté de 8,1 millions de barils contre une avancée de 3,66 millions de barils estimée par les analystes.

BANQUE MONDIALE La chute des cours du pétrole offre une «opportunité» à certains pays pauvres



La chute des cours du pétrole offre une «opportunité» à certains pays en développement de reconstruire leurs réserves budgétaires et de se préparer contre un nouveau choc économique, a estimé la Banque mondiale (BM) mercredi.

«Pour un certain nombre de pays importateurs de pétrole, des prix du brut plus bas offrent une opportunité d'améliorer leurs situations budgétaires plus rapidement», écrit l'institution de lutte contre la pauvreté dans un rapport.

Selon la BM, la chute des cours du brut devrait plus précisément permettre à ces pays de réduire leurs subventions énergétiques qui maintiennent les prix du carburant à de faibles niveaux mais grèvent leurs finances publiques.

«Les pays importateurs d'or noir devraient réduire ou supprimer les subventions au prix du fuel et reconstruire leur marge de manœuvre budgétaire», assure le chef économiste de la Banque mondiale Kaushik Basu, cité dans un communiqué.

Selon le Fonds monétaire international, le coût des subventions énergétiques sur le globe s'élève à 1.900 milliards de dollars, soit 2,5% du produit intérieur brut mondial.

APS

VIRUS EBOLA

Les pays ouest-africains touchés n'ont pas atteint les objectifs fixés au 1^{er} janvier par l'OMS

Les pays de l'Afrique de l'Ouest touchés par l'épidémie d'Ebola ont fourni d'énormes efforts pour lutter contre sa propagation, mais n'ont pas atteint les objectifs fixés au 1^{er} janvier en matière d'éradication de la maladie, a déclaré mercredi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).



Les pays ouest-africains ne sont pas encore tirés de la situation délicate induite par le virus Ebola, a indiqué l'OMS, rappelant que les «efforts pour atteindre chacun des objectifs qu'elle s'est assignés allaient se poursuivre jusqu'à ce que l'épidémie ait été enrayer».

Les Nations unies avaient fixé le 1^{er} octobre un délai de 90 jours pour isoler et traiter tous les malades contaminés par le virus Ebola en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia, et pour assurer que les enterrements aient lieu d'une manière sécurisée dans 100% des cas, les corps des personnes mortes des suites de la maladie étant fortement contagieux.

Selon les derniers chiffres, l'épidémie a causé la mort de 8.235 personnes sur les 20.747 personnes infec-

tées en un peu plus d'un an. Les trois pays d'Afrique de l'Ouest, où sont concentrés la quasi-totalité des cas, à l'exception de quinze morts, ont, selon l'OMS fourni des efforts très importants pour mettre un plus grand nombre de lits à la disposition des personnes contaminées. Le Liberia, pays comptant toujours le plus grand nombre de morts (3.496) a enregistré un recul important de la transmission de la maladie et à désormais 15,1 lits disponibles pour chaque cas confirmé et probable. En Guinée (2.775 cas dont 1.781 mortels depuis décembre 2013) il y a 2,1 lits disponibles pour chaque malade.

En Sierra Leone, pays le plus lourdement touché avec 9.780 cas dont 2.943 mortels, il y a 4,6 lits pour chaque patient. Toutefois si la Guinée a vu le virus s'étendre à travers le pays, tous

les centres de traitement du pays restent concentrés dans la capitale, a déploré l'OMS. L'agence onusienne a reconnu que les trois pays visés avaient maintenant la capacité d'assurer des mises en terre des victimes d'Ebola de façon plus sécurisée. Mais elle a averti des dangers de la sous-estimation du nombre de morts, sachant qu'il est établi que le virus tue environ 60% de tous les patients hospitalisés et 71% des malades qui ne bénéficient d'aucun traitement.

Les personnels médicaux restent particulièrement frappés par le virus avec 4.838 cas dont 495 mortels, contre 678 cas et 382 mortels il y a une semaine. Toutefois, selon l'OMS, cette hausse des chiffres est imputable à des cas qui n'avaient pas été rapportés auparavant en Sierra Leone.

SIERRA LEONE

250 cas d'Ebola découverts dans l'Ouest en décembre

Plus de 250 cas de virus Ebola ont été découverts dans l'Ouest de la Sierra Leone en décembre 2014 grâce à une campagne de porte-à-porte, ont indiqué mercredi les autorités.

Cette campagne «Operation Western Area Surge» (WAS) a été menée dans la région de l'Ouest, comprenant la capitale Freetown, du 17 au 31 décembre 2014 dans le but de freiner la progression de la maladie. Au total 964 personnes ont été conduites vers les centres adéquats de prise en charge, et au nombre desquelles 266 ont été diagnostiquées positives au virus grâce à cette opération qui «a été un large succès», a affirmé le responsable des services médicaux, Brima Kargbo, cité par l'AFP.

«Si'il n'y avait pas eu cette opération, ceux qui ont été diagnostiqués porteurs du virus seraient restés dans leurs quartiers et auraient infecté d'autres personnes. (...) Pour moi,

cette opération est ce dont nous avions besoin pour suivre les traces de la maladie», a-t-il souligné.

Le responsable sierra-léonais a annoncé qu'une deuxième phase de cette campagne sera lancée «dans les prochains 21 jours» et devrait être étendue à plus de zones, plus seulement aux zones considérées comme sensibles. Au moins 8.153 personnes sont décédées de l'épidémie de fièvre Ebola en Afrique de l'Ouest pour un total de 20.656 cas enregistrés, selon un dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé, publié lundi.

La Sierra Leone reste le pays le plus durement touché avec un total de 9.772 cas enregistrés au 3 janvier pour 2.915 morts devant le Libéria qui est longtemps resté le pays le plus touché mais qui a connu de son côté un ralentissement de la propagation du virus (8.115 cas pour 3.471 décès au 31 décembre).

PAYS-BAS

Un vaccin néerlandais contre l'Ebola bientôt testé sur les humains

La société pharmaceutique néerlandaise «Janssen» a annoncé avoir développé un vaccin contre le virus Ebola, qui va être testé bientôt sur des humains.

La société «Janssen» a produit en collaboration avec une entreprise danoise 400.000 doses du vaccin préventif pour les essais cliniques à grande échelle, qui pourraient être lancés en avril, a indiqué l'entreprise, filiale de Johnson et Johnson, dans un communiqué.

Les chercheurs estiment qu'ils vont



devoir achever la phase de sélection des candidats d'ici la fin du mois. Les premiers volontaires recevront leurs premiers médicaments dans les prochaines semaines, selon la même source.

Au cours de cette année, un total de deux millions de vaccins seront disponibles, et si nécessaire, le nombre atteindra cinq millions de vaccins au bout de dix-huit mois, à croire la société.

L'épidémie de l'Ebola a fait plus de 8.000 morts en Afrique de l'Ouest.

INDONÉSIE

Des plongeurs luttent pour atteindre l'épave de l'avion d'AirAsia



Des plongeurs d'élite de la marine indonésienne luttaien contre de forts courants jeudi en mer de Java pour atteindre l'épave de l'avion d'AirAsia qui s'est abîmé le 28 décembre, dans l'espoir de retrouver les boîtes noires enregistrant les paramètres de vol.

Au 12^e jour des recherches de l'Airbus A320-200 disparu des écrans radars peu après son décollage de la ville indonésienne de Surabaya pour Singapour, avec 162 personnes à son bord, les opérations de grande ampleur entreprises par l'Indonésie avec l'aide d'autres pays étaient à nouveau freinées par les conditions météorologiques.

«Des plongeurs ont atteint la queue de l'avion, mais la visibilité était inférieure à un mètre, ils sont donc seulement arrivés à retirer divers débris», a déclaré le directeur de l'Agence de recherches et de secours, Bambang Soelistyo.

«Maintenant, ils attendent que la vitesse du courant se réduise. Si ça se calme plus tard, ils retourneront pour une autre tentative, afin de déterminer si les boîtes sont toujours dans la queue de l'avion ou si elles se sont détachées», a-t-il ajouté.

Des experts sont déjà prêts à retirer avec une grue l'épave de l'appareil qui gît à une trentaine de mètres de profondeur, a observé M. Soelistyo. L'autre priorité est de retrouver des victimes, a-t-il souligné. Aucun nouveau corps n'a été repêché jusqu'ici jeudi, le total des victimes retrouvées étant de 40.

ARABIE-SAOUDETTE

Le coronavirus tue une personne et en affecte une autre en 24 heures



Le coronavirus MERS (syndrome respiratoire du Moyen-Orient) a tué une personne et a affecté une autre au cours des dernières 24 heures en Arabie saoudite, a indiqué le ministère saoudien de la Santé. Le ministère a en outre fait état mercredi de 6 cas actuellement en cours de traitement.

Selon les chiffres, fournis par le ministère, quelque 830 cas d'infection par le coronavirus ont été enregistrés, depuis son apparition en juin 2012, faisant 358 morts alors que 466 personnes infectées ont pu être soignées. Invitant, récemment, la population à prendre les précautions d'hygiène nécessaires, le ministère de la Santé souligne que le «corona» n'a pas complètement disparu.

L'Organisation mondiale de la santé avait estimé en juin dernier que la situation liée au MERS restait «grave».

APS

AÏN TÉMOUCHENT

Saisie de 840 kg de kif traité à l'entrée d'El Amria

Les éléments de la brigade mobile des douanes de Aïn Témouchent ont saisi, jeudi, à 1h30 du matin, une quantité de 840 kilos de kif traité, a appris l'APS de la sous-directrice de la communication de la direction régionale des Douanes d'Oran.

Les douaniers en faction sur la RN 2, à l'entrée de la localité d'El Amria, ont tenté d'intercepter un véhicule de marque Renault Express suspect qui roulait à vive allure. Le conducteur a refusé d'obtempérer aux ordres des douaniers avant de forcer le barrage.

Après une course-poursuite, les douaniers ont découvert le véhicule, abandonné par le conducteur qui a pris la fuite, à la faveur de l'obscurité. La fouille minutieuse de la voiture a permis la découverte de 34 colis contenant chacun 100 plaquettes de kif traité, totalisant une quantité de 840 kilos de drogue. Selon la même responsable, la valeur de cette marchandise prohibée a été estimée à 33.600.000 DA alors que celle du véhicule est de 800.000 DA.

BATNA

Un semi-remorque percute deux minibus près de Guigba: 2 morts et 11 blessés

Deux personnes sont décédées et onze (11) autres ont été blessées, dont 4 gravement atteintes, mercredi après-midi près de Guigba (Batna) après qu'un camion semi-remorque eut percuté 2 minibus et plusieurs véhicules à l'arrêt, selon la protection civile.

Le chauffeur du camion lourd, circulant sur le CW 9 avec une charge de 30 tonnes de sable, a perdu le contrôle de son véhicule en raison d'une panne de freins avant d'emboutir deux minibus et plusieurs voitures légères en stationnement, pour finir sa course sur la devanture d'un café situé dans le voisinage, selon cette source.

Le conducteur d'un des deux minibus, âgé de 43 ans, et une fillette de 8 ans qui circulait à pied, ont été tués sur le coup, tandis que les blessés ont été évacués vers l'hôpital d'Aïn Azel (Sétif), agglomération importante la plus proche. Quatre (4) parmi les blessés, dont l'état est jugé préoccupant, ont dû toutefois être acheminés sur le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Sétif où ils se trouvent actuellement en soins intensifs.

EL-BAYADH

2 morts et 5 blessés dans un accident de la route près d'El-Kheither

Deux personnes sont décédées et cinq autres ont été blessées, dans un accident de la circulation survenu hier matin, près de la commune d'El-Kheither (wilaya d'El-Bayadh), a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur le tronçon de la RN-6 reliant les communes d'El-Kheither et Bougib, suite à une collision entre un camion semi-remorque transportant du ciment et deux véhicules légers roulant dans le sens opposé, a-t-on précisé.

Deux occupants d'un des véhicules légers sont morts sur le coup, tandis que cinq personnes parmi les occupants du second véhicule léger et du camion ont été blessées à différents degrés de gravité, selon la même source.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital Kadi-Boubekeur de Bougib, et les blessés évacués au même établissement. Les services de la gendarmerie territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident.

SÛRETÉ NATIONALE

Arrestation à l'aéroport Houari-Boumediene de trois personnes recherchées

Trois personnes recherchées ont été arrêtées mardi par la police des frontières à l'aéroport international Houari-Boumediene, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

«Après le contrôle des individus arrêtés, il s'est avéré que deux d'entre eux faisaient l'objet d'un mandat d'arrêt international émanant d'Interpol tan-



dis que la troisième personne faisait l'objet d'un mandat d'arrêt, précise la même source.

«Après accomplissement des procé-

dures judiciaires, les concernés ont été déférés devant le parquet territorialement compétent», ajoute le communiqué.

ORAN

Démarches pour interdire la chicha dans les lieux publics

La direction de la santé et de la population (DSP) d'Oran œuvre à la promulgation d'un arrêté de wilaya interdisant l'usage du narguilé dans les lieux publics, a-t-on appris de la chargée d'information à la DSP.

Dans ce cadre, elle a élaboré un rapport sur le danger de consommation de chicha dans les cafés et les restaurants sollicitant le wali à prendre les mesures d'interdiction de ce genre de tabagisme nocif à la santé, dont l'usage est autorisé dans les lieux publics, a indiqué Mme Aicha Meguenni.

Un arrêté de wilaya interdisant cet usage sous peine de fermeture de tout salon de café ou restaurant infractaire est souhaitable pour prévenir contre ses effets néfastes, a-t-on souligné.

Une telle mesure renforcera le décret exécutif publié en septembre 2001 interdisant de fumer dans les lieux publics et deux circulaires du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière de 2001 et 2007 et l'instruction de 2014 interdisant de fumer dans les établissements sanitaires, a-t-on ajouté.

En attendant la promulgation de cet arrêté, une vaste campagne de sensibilisation sera organisée la semaine prochaine ciblant les cafés et les restaurants tolérant ce genre de taba-

gisme. Cette campagne sera menée par une équipe composée de spécialistes en médecine préventive, d'agents du commerce et de la sûreté.

«Plusieurs rencontres organisées à Oran pour inciter les jeunes à arrêter de fumer ont révélé que des jeunes âgés entre 15 et 25 ans dont des élèves de CEM et de lycées et étudiants universitaires utilisent le narguilé dans des cafés et restaurants sans prendre conscience des risques d'utilisation collective de ce tabagisme sur la santé, a encore indiqué Mme Meguenni. La consommation de chicha aux goûts de fruits différents entraîne le fumeur dans un monde pareil à celui des toxicomanes lui collant une dépendance, selon les praticiens en médecine préventive qui ont prouvé, lors de campagnes de sensibilisation sur les dangers du tabagisme organisées au deuxième semestre de l'année dernière par la direction de la santé et de la population, que les effets de la chicha sur la santé dépassent ceux de la cigarette.

Une bouffée de chicha inhalée équivaut à un paquet de cigarettes consommé et peut provoquer de nombreuses maladies dont l'hépatite virale, le cancer de la bouche, de la gencive, des lèvres et autres maladies mortelles, a-t-on affirmé.

TISSEMSILT: EXPLOSION D'UNE BOMBE ARTISANALE

Un garde communal blessé

Un garde communal a été blessé dans l'explosion d'une bombe artisanale, survenue mardi soir à douar Ouled Arab dans la commune de Boukaid (Tissemsilt), a-t-on appris mercredi de source sécuritaire.

Plante sur le chemin menant à douar Ouled Arab à 12 kilomètres de Boukaid, l'engin a explosé au passage du véhicule transportant le garde communal âgé de 50 ans et deux collègues, a-t-on indiqué.

Le blessé dont l'état est jugé sans gravité a été transféré au service des urgences médicales de l'établissement public hospitalier de Bordj Bounaama, qu'il a quitté à une heure tardive de la nuit du mardi à mercredi, selon une source médicale.

Une enquête sur cet incident a été ouverte, a-t-on appris du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

PROTECTION CIVILE

2 morts et 11 blessés dans des incendies durant les dernières 24h

Deux personnes ont trouvé la mort et onze autres ont été blessées dans des incendies enregistrés dans plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 24 heures, selon un bilan rendu public mercredi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la commune de Djimla (Jijel), avec la mort de deux enfants âgés respectivement de 3 et 4 ans et des brûlures causées à neuf autres personnes suite à l'explosion d'une bouteille de gaz butane

à l'intérieur d'une habitation à Ouled Aissa, a précisé la même source.

Deux autres blessés ont été enregistrés dans la wilaya d'Adrar suite à l'incendie d'un véhicule léger dans la commune de Bordj Badji Mokhtar. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont réussi à maîtriser un important incendie qui s'est déclaré dans un établissement hôtelier en cours de construction dans la wilaya de Sétif, a-t-on ajouté.



SAÏDA

Installation de neuf appareils de mesure météorologique

Neuf appareils de mesure météorologique ont été installés dans les six daïras de la wilaya de Saïda, a-t-on appris mercredi du directeur des transports. Ces instruments sophistiqués ont été installés en fin décembre dernier aux sièges des daïras de Saïda, Ain Lahdjjar, Youb, Hassasna, Sidi Boubekeur et Ouled Brahim pour mesurer les paramètres météorologiques, a indiqué M. Mehiaoui Cheikh.

Ces nouveaux équipements, auxquels une enveloppe de 1,960 million DA a été accordée par la direction des transports servent à mesurer la température, l'humidité, la force du vent et la pluviométrie, pour informer les services administratifs, les agriculteurs, les éleveurs, les industriels et les secteurs de l'hydraulique et du tourisme.

Un groupe de cadres a été formé dans ce sens à la station centrale de météorologie de la commune de Ouled Khaled sur le fonctionnement de ces équipements.

L'objectif de cette initiative est de mettre les services de météorologie au service des usagers de la route et autres concernés, a-t-on souligné.

APS

LE TRAVAIL DE NUIT AUGMENTE LES RISQUES DE MOURIR PRÉMATURÉMENT

Le travail de nuit dessert la santé et augmente les risques de mourir précocement, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale American Journal of Preventive Medicine.

Le travail de nuit n'a pas bonne réputation dans le milieu médical. Déjà associé à l'obésité, au diabète et au déclin cognitif, il augmenterait aussi les risques de mourir prématurément et les risques de décès liés aux maladies cardiovasculaires.

Pendant 22 ans, les chercheurs ont analysé les dossiers médicaux et les rythmes de travail de 75 000 infirmières américaines de la cohorte santé Nurses' Health Study. Les résultats de l'étude révèlent que les effets néfastes du travail de nuit se font ressentir au bout de 6 ans. Les volontaires aux horaires décalés avaient un risque accru de 11% de mortalité précoce, toutes maladies confondues.

Les femmes qui ont occupé une activité professionnelle de nuit entre 6 et 15 ans ont eu un risque accru de 11% de mortalité précoce, toutes maladies confondues et de 19% de maladies cardiaques. Celles qui ont tra-

vaille dans ces conditions plus de 15 ans ont eu un risque de décès cardiaques augmenté de 23% et un risque de décès par un cancer du poumon accru de 25%.

Cette nouvelle étude confirme les conclusions d'une recherche canadienne publiée en 2013 dans la revue scientifique Occupational and Environmental Medicine. Elle affirmait que les femmes ayant travaillé de nuit durant moins de 29 ans ne présentaient pas un risque accru de cancer du sein, en revanche celles qui ont exercé leur activité professionnelle la nuit pendant 30 ans ou plus présentent un risque plus que double de cancer du sein.

En 2007, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré le travail de nuit comme facteur cancérogène. Pour l'OMS, le rôle de l'horloge biologique dans la santé cardio-vasculaire et l'activité anti-tumorelle n'est plus à prouver.



Travailler de nuit perturbe notre ADN

Des chercheurs britanniques ont montré que le travail de nuit ne perturbe pas seulement notre sommeil. Il provoque aussi des ravages au plus profond de notre ADN. Pour travailler sur les effets du décalage horaire, les chercheurs de l'Université du Surrey, en Grande-Bretagne, ont fait dormir 22 hommes et femmes en bonne santé, pendant trois jours à suivre. Ils leur ont ensuite fait passer des tests sanguins qui ont montré que lorsque leur rythme de sommeil était normal 6% de leurs gènes étaient programmés pour être plus ou moins actifs

pendant la journée alors qu'après avoir modifié leur cycle veille/sommeil, cette programmation était profondément perturbée. « En fait, inverser le cycle de sommeil provoque des ravages au plus profond de l'ADN », a déclaré le Dr Simon Archer, qui a dirigé cette étude. « Nous avons pu voir que les modifications génétiques sont les influences du décalage horaire ou du travail de nuit sur le fonctionnement de nos gènes. Nous avons été surpris de voir que les premiers effets se font ressentir aussi rapidement. Ce qui nous porte à croire qu'après plusieurs semaines à ce rythme, c'est à un véritable chaos

génétique que l'on doit assister », insiste le médecin qui a publié les résultats de son étude dans le Journal de l'Académie des sciences de Grande-Bretagne. D'autres études précédentes avaient déjà montré que le travail de nuit ou en rotation peut avoir des effets durables sur le corps humain, en perturbant notre rythme circadien (le rythme veille/sommeil) et à une conséquence directe sur les niveaux de sucre dans le sang. Cela entraîne non seulement une prise de poids mais cela augmente aussi le risque de diabète et cela double le risque de cancer du sein.

TRAVAILLER EN HORAIRES DÉCALÉS ACCÉLÈRE LE DÉCLIN COGNITIF

En plus de faire grossir et de potentiellement aggraver le risque de diabète, le travail en horaires décalés accélère le vieillissement cognitif, d'après une nouvelle étude franco-britannique. Publié le 2 novembre 2014 dans la revue médicale Occupational & Environmental Medicine, une nouvelle étude scientifique franco-britannique confirme les dangers du travail en horaires décalés. De précédentes études ont déjà prouvé que le travail de nuit augmentait le risque de diabète, de cancer et d'obésité. Désormais, il est aussi accusé d'accélérer le déclin cognitif.

Ici, les chercheurs ont suivi 3 232 salariés du sud de la France âgés de 32, 42, 52 et 62 ans, pendant dix ans. À la fin de l'étude, il s'est avéré que 1 484 d'entre eux avaient exercé en horaires décalés, pendant au moins 50 jours par an. Tous les secteurs de production étaient représentés dans l'étude. A l'aide de tests neuropsychologiques, les scientifiques ont évalué leurs capacités cognitives (mémoire, vitesse de réaction, attention,...) à trois reprises : en 1996, en 2001 puis en 2006.

Un déclin cognitif de 6,5 ans de plus que les autres

Les résultats ont montré que les personnes ayant travaillé en horaires décalés ont eu un déclin cognitif plus rapide que les autres. Les personnes travaillant en horaires décalés depuis plus de 10 ans étaient les plus touchées, avec un déclin

cognitif de 6,5 ans de plus en moyenne que ceux qui exercent en horaires «normaux». Si le vieillissement cognitif est un processus naturel inévitable, il serait ainsi largement accéléré lorsque l'on travaille en horaires décalés.

L'impact négatif du travail décalé persisterait pendant au moins 5 ans après l'arrêt du travail, ce qui prouve une certaine réversibilité sur le long terme. Selon Jean-Claude Marquier, chercheur au Cnrs de Toulouse et auteur principal de l'étude, cette baisse des fonctions cognitives n'est cependant pas négligeable, même si elle doit être confirmée par d'autres études.

Une surveillance médicale personnalisée

Pour la société comme pour le bien-être de chaque individu, les chercheurs recommandent de mieux prendre en compte ces effets sur la santé, en mettant en place une « surveillance médicale personnalisée » et une meilleure organisation du travail pour « favoriser les horaires les plus favorables au sommeil ». Il vaudrait mieux, par exemple, commencer à 6h du matin plutôt qu'à 4 heures, conseille l'équipe de recherche. En perturbant le rythme biologique, le travail de nuit pourrait entraîner du diabète, de l'obésité, mais aussi des cancers : en 2007, le Centre International de Recherche sur le Cancer l'a ainsi classé comme « cancérogène probable ».



Pas facile de tomber enceinte quand on travaille de nuit

Travailler de nuit a un impact sur les cycles menstruels de la femme et bouscule les périodes de fertilité. Du coup, les femmes qui exercent une activité professionnelle de nuit ont plus de mal à tomber enceinte. Une étude menée auprès de 100 000 femmes vient de montrer que le travail de nuit ainsi que le travail en horaires décalés avait un impact réel sur la fertilité : le manque de régularité dans les horaires de travail bouscule l'horloge biologique des femmes dont les cycles menstruels deviennent irréguliers. Elles sont ainsi 80% plus nombreuses que les femmes qui travaillent à des heures régulières, à consulter un gynécologue pour des problèmes de fertilité.

Pour le Dr Linden Stocker, le chercheur britannique qui a dirigé cette étude, notre horloge biologique régule des fonctions aussi importantes que notre température, notre pression artérielle et la production d'hormones. Si cette horloge est perturbée par des horaires réguliers, il est normal que cela ait un impact sur le cycle et la période d'ovulation. Mais après avoir interrogé les femmes participant à cette étude, elle s'est également rendue compte que celles qui travaillaient de nuit font moins d'exercice physique et se nourrissent plus mal, ce qui a également un impact sur les fonctions reproductrices.

« Lorsqu'une femme qui travaille la nuit a un projet de bébé, il est important qu'elle modifie son rythme de vie. Son corps doit retrouver le bien-être qui lui est dû : elle doit se reposer dès qu'elle peut, s'imposer des manger de vrais repas équilibrés, et trouver le temps de faire un minimum d'exercice physique » ajoute le Dr Stocker.

AVC DU JEUNE ADULTE : LES CHERCHEURS ONT DÉCOUVERT UN GÈNE RESPONSABLE

Un gène déjà impliqué dans la survenue de migraines et d'infarctus du myocarde serait également responsable des accidents vasculaires cérébraux des personnes jeunes. Cette découverte devrait permettre d'identifier les personnes à risque.

L'accident vasculaire cérébral touche 130 000 personnes chaque année, dont 33 000 en jeune. On sait que l'hypertension artérielle est la première responsable de l'AVC chez les personnes de plus de 65 ans. Mais jusqu'à présent, on ne savait pas vraiment ce qui provoquait ces accidents vasculaires chez les jeunes adultes. Les chercheurs de l'Inserm, en collaboration avec le Centre hospitalier régional universitaire de Lille et l'Institut Pasteur pensent avoir levé le voile, en découvrant le gène qui serait impliqué dans la survenue de cette cause majeure d'accident cérébral chez la personne jeune. Ce gène (appelé PHACTR1) n'est pas tout à fait inconnu des chercheurs puisqu'il est connu pour être également associé à la survenue de migraines et d'infarctus du myocarde. « La dissection des artères cervicales est une cause majeure d'attaque cérébrale du sujet jeune. Elle consiste en un saignement qui survient dans l'épaississeur même de la paroi des artères carotides ou vertébrales et qui va « déchirer » l'artère (d'où le terme de dissection) longitudinalement sans rompre le vaisseau », expliquent les chercheurs de l'unité « Santé publique et épidémiologie moléculaire des maladies liées au vieillissement » de l'Inserm, qui viennent de publier leurs travaux dans la revue Nature Genetics.

« Ce saignement va entraîner un hématome qui va diminuer le diamètre de l'artère. La formation d'un caillot à l'intérieur de l'artère va stopper ainsi totalement le passage du sang vers le cerveau, entraînant un accident vasculaire cérébral. »

On va pouvoir identifier les personnes à risque

Les causes de cette dissection (c'est-à-dire du déchirement) sont encore inconnues car elles apparaissent souvent chez des personnes qui n'avaient pas de facteurs de risques comme une maladie héréditaire. « Toutefois, plusieurs hy-

pothèses sont en faveur d'une susceptibilité-individuelle, portée par le gène qui favoriserait la survenue de dissections artérielles », ajoutent les chercheurs. C'est pourquoi ils ont déchiffré le génome de 2052 malades atteints de dissection (de 12 pays différents) et comparé leurs génotypes à ceux de 17 064 personnes non atteintes.

« Nous avons pu ainsi démontrer qu'une forme particulière du gène PHACTR1 était associée à une diminution du risque de développer une dissection des artères cervicales,

déclarent les chercheurs qui ont également identifié deux autres gènes potentiellement associés à ce risque d'AVC : le gène LRPI déjà associé à la migraine et à l'anévrisme de l'aorte abdominale et le gène LNX.

« Ce travail ouvre de nouvelles perspectives pour identifier les personnes à risque et tenter de prévenir la survenue des attaques cérébrales chez le jeune adulte », conclut Stéphanie Debette, neurologue, qui a dirigé cette étude pour l'Inserm.

NON, LES OBÈSES NE SONT PAS EN BONNE SANTÉ

L'obésité augmente les risques de maladies et les personnes en surpoids voient leur santé se dégrader au cours du temps, selon une nouvelle étude scientifique britannique.

Les obèses restent en bonne santé très longtemps. L'affirmation selon laquelle certains d'entre eux sont en forme, malgré leur surpoids est toujours, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Journal of the American College of Cardiology*.

Au début de l'année 2015, une étude américaine publiée dans la revue *Journal of Clinical Investigation* affirmait que l'obésité n'est pas toujours liée à une mauvaise santé.

Les chercheurs de l'University College de Londres (Royaume-Uni) ont mené une étude scientifique qui contredit ces conclusions. Ils ont travaillé avec 2521 hommes et femmes de 39 à 62 ans. Pendant vingt ans, ils ont mesuré leur indice de masse corporelle, leur taux de cholestérol, leur glycémie, leur résistance à l'insuline et leur tension artérielle.

Les conclusions de l'étude dévoilent qu'à bout de cinq ans, 32 % des obèses ont connu une dégradation de leur santé. Après dix ans, 41 % du groupe initial des obèses en bonne



santé n'étaient plus considérés comme tels et ils étaient 51 % après 20 ans. Et, seuls 11% d'entre eux ont réussi à perdre du poids et ont gardé une bonne santé. « La principale hypothèse avancée pour des obèses sains c'est

que leur état de santé reste stable durablement, ce qui n'est pas le cas puisque leur santé se dégrade sur le long terme », explique Joshua Bell, chercheur et auteur de l'étude. « Des adultes obèses en bonne santé courent également un risque nettement plus grand de tomber malades que des personnes non obèses », rappelle-t-il. « Les personnes obèses en bonne santé courent un plus grand risque de développer des maladies cardiovasculaires que celles qui ont un poids normal et qui sont en bonne santé, même si ce risque est moindre que pour les obèses déjà en mauvaise santé », conclut Joshua Bell.

L'obésité est devenu un vrai problème de santé public. En 2010, l'organisation mondiale de la santé a estimé que le surpoids et l'obésité sont à l'origine de 3,4 millions de décès et de la diminution de l'espérance de vie.

Dans un rapport, l'OMS indique que les Européens deviennent de plus en plus gros : 27 % des adolescents de 13 ans et 33 % des enfants de onze ans sont en surpoids. Et, le nombre d'habitants de la planète en surpoids ou obèses a atteint 2,1 milliards en 2013 (dont 671 millions d'obèses).

Hamlet, chef d'œuvre de William Shakespeare sur les planches du TNA

Le chef d'œuvre du célèbre dramaturge britannique William Shakespeare (1564-1616), *Hamlet* a été présenté mercredi soir à Alger par la Compagnie Shakespeare Globe Theatre, dans sa version originale sous-titrée en langue française, devant un public très nombreux et recueilli, venu renouer avec les textes classiques du Théâtre universel.

La salle Mustapha Kebab du Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (TNA) était pleine aux allées réservées habituellement au déplacement du public, laissant autant de monde encore devant la porte d'entrée, pour qui il aurait peut-être été judicieux de prévoir une installation vidéo afin de permettre aux moins chanceux de suivre le spectacle depuis l'extérieur.

Dirigés par Dominic Dromgoole et Bill Buckhurst, huit comédiens se sont donné la réplique sans répit aucun, dans un rythme ascendant et soutenu, donnant vie, deux heures quarante minutes durant, séparées d'un entracte de près d'une demie heure, à un des plus beaux textes jamais écrit dans l'histoire du théâtre.

Le roi du Danemark, venant de décéder, apparaît à son fils Hamlet, campé par Naeem Hayat, en fantôme pour lui apprendre qu'il venait d'être assassiné par son frère Claudio (oncle d'Hamlet), rendu par John Dougal, et sa femme Gertrude (mère de Hamlet), interprétée par Phoebe Fiades. Claudio épousa Gertrude pour accéder au trône.

Afin de découvrir la vérité, Hamlet sera contraint de simuler une folie qui le poussera à sacrifier son amour d'Ophélie, joué par Jennifer Leong, envers qui il ne pouvait tenir ses promesses car préoccupé de connaître les coupables du crime perpétré contre son



père. Dans une succession d'événements à rebondissements, la trame, d'une poésie abondante et illimitée, a été portée par des comédiens présentement confirmés, à la formation académique pleine et étendue.

Les quatre personnages principaux, avec également Rawuri Paratene dans le rôle de Polonius père d'Ophélie, Berus Khan dans celui d'Horatio, Matthew Roman jouant Fortinbras et Tommy Lawrence incarnant Laertes, ont aisément interprété plusieurs rôles.

Naeem Hayet, se lançant dans pas moins de trois longs monologues, à des moments différents de la pièce, a déployé toute l'étendue de son talent, couronnant le tout avec la fameuse phrase «*To be or not to be, that is the question*» (être ou ne pas être, là est la question), pour illustrer le profond conflit et le marasme qui le rongent de l'intérieur.

Difficile pour Hamlet de voir prospérer les assassins de son père auquel il a promis, au péril de sa vie, de le venger et de lever le royaume de tous les affronts qu'il subit suite aux infidélités commises par sa mère avec son oncle.

Dans une mise en scène bien conçue, les huit comédiens polyvalents, usant également du «théâtre dans le théâtre», ont, par ailleurs, chanté en polyphonie, assuré les bruitages alimentant l'intrigue et joué des airs de musique traditionnels ponctuant ainsi, les moments forts de la trame.

La scénographie conçue dans un décor simple et unique, et les costumes suggérant une

époque plutôt actuelle, ont de manière implicite, mis en valeur l'universalité et la puissance du texte qui concernerait aussi bien l'époque contemporaine et qui jouit de différents niveaux d'interprétation (politique, philosophique, psychologique et autres).

Se défendant d'avoir la prétention de proposer une nouvelle conception du spectacle car «de remarquable travail de Shakespeare dans ses différents ateliers se suffit à lui-même», Dominic Dromgoole, metteur en scène estimé qu'il s'est plus agi «d'adapter la pièce, sans toucher au texte, à l'époque actuelle et aux différentes sociétés qui l'accueillent».

Seul bémol de la soirée, le manque de synchronisation flagrant du sous-titrage en français avec les dialogues altérant sérieusement la bonne compréhension du cheminement des événements.

Commémorant le 450^e anniversaire de la naissance de William Shakespeare, la Compagnie Shakespeare Globe Theatre a entamé depuis le 23 avril 2014 (jour et mois de naissance du dramaturge) une tournée de deux ans qui devrait la conduire dans quelque 205 pays. L'Algérie, premier pays d'Afrique à recevoir la Compagnie «Shakespeare Globe Theatre» est le 66^e pays qui accueille ce spectacle dont la tournée s'achève le 23 avril 2016.

Organisé pour la première fois en Algérie, par le British Council et le Théâtre national Mahieddine Bachtarzi le spectacle «*Hamlet Globe to Globes*» a été programmé en Algérie pour une représentation unique.

CINÉMA

Mista de Kamel Yaïch en avant-première à Alger

Mista, premier long-métrage du réalisateur Kamel Yaïch a été projeté mercredi en avant-première à la salle Ibn Zeydoun à Alger en présence des membres de l'équipe technique.

Première expérience dans le 7^{art} pour Kamel Yaïch, habitué des planches, Mista revient sur les événements qu'a traversés l'Algérie durant les années 1990 retracant un drame sur fond des tragédies ayant marqué cette période.

Ce long-métrage de 102 minutes retrace l'histoire de Mourad (incarné par Dahmane Idrouss), un père de famille habitant dans un quartier populaire de la capitale où il travaille comme gar-



çon dans un café, et qui, situation sociale oblige, cumule un deuxième travail, celui d'un livreur de livreries.

Ce deuxième travail devient alors source de désagrément pour Mourad et son entourage familial et le fait entrer dans une spirale de désarroi jusqu'au jour où il rencontre Samir, un mordu du théâtre qui lui permettra de caresser son rêve d'enfance, celui de monter sur les planches.

Les personnages du film sont incarnés notamment par Fouzi Saïchi, Rania Serouti, Aziz Boukrouni, Nadia Talbi et Ahmed Benissa.

APS

CULTURE

TECHNOLOGIE

JEUX VIDÉO

Jouer, l'autre vecteur de connaissance

Ahmed snake, nassim The One, sedik 25, youcef dz, islemgsm, wiwi oo moh954, moussa-T sont des pseudonymes de personnes réelles qui ont une passion commune : les jeux vidéo.



Quel est l'âge de chacun ? Sa position sociale ? Son QI ? Seules informations : les spécifications techniques des matériels utilisés, le lieu du loisir ludique, le centre d'intérêt sont accessibles en même temps que les habitudes : joue-t-on en ligne, en réseau ou «pour soi» ?

Ergonomie

La particularité des jeux vidéo est qu'ils mettent en évidence le complexe, le binôme homme-machine. En effet pour jouer, il faut disposer d'une station ou d'un ordinateur, d'un DVD installé qui rend accessible le jeu préféré. Il existe bien sûr des accès possibles par simple connexion à un site de loisirs informatiques.

Pour jouer, il suffit de connaître la langue d'exposition du jeu, d'en saisir les éléments constitutifs et le but final.

Tout le monde peut s'adonner à une activité de loisir numérique et les enfants sont les premiers et les plus nombreux à les pratiquer.

Il n'est pas rare de voir un enfant de 3 ans s'escrimer sur une tablette et essayer de commander aux symboles et autres avatars animés sur l'écran... tant que les réserves d'énergie le permettent. Cet «attachement» au jeu est très instructif.

Jeu

Le jeu fait partie de la découverte du monde réel par le bébé et tout au long de la phase de formation et de socialisation de l'enfant. Le jeu renvoie à une culture, une civilisation ; il fait partie ou plutôt correspond selon sa nature à chaque étape d'intégration sociale des enfants, laquelle diffère selon les sociétés.

Le jeu comporte des règles que l'enfant intègre très rapidement (les enfants qui inventent des jeux les accompagnent de conditions strictes pour qu'il puisse se développer).

Tous les jeux contiennent un investissement intellectuel et un autre physique qui mettent en action tous les sens, tous les muscles.

Le jeu vidéo est par contre une construction complexe, un programme codé pour mettre en échec son utilisateur et donc l'amener à répéter les tentatives de le maîtriser en réussissant le parcours imposé.

Informatique et jeux vidéo en Algérie

Les médias, les sites d'annonces se sont enrichis d'une rubrique qui traite des aspects les plus divers de cette activité.

Celle-ci est directement perçue comme une industrie tant au plan de la création des jeux que de la mise à disposition du joueur isolé ou en réseau des matériels nécessaires.

Pour Ahmed snake, nassim The One, sedik 25, youcef dz, islemgsm, wiwi oo, aziz bla, moh 954 les termes de play station, DVD, XBOX, de combats, missions, sont aussi familiers qu'une tierce belote ou un double 6 pour les générations plus âgées.

Les jeunes Algériens sont aussi fér

VILLE

TECHNOLOGIE

Jouer, l'autre vecteur de connaissance

rus de jeux électroniques que tous ceux de leur âge de par le monde. Consommateurs, ils représentent un marché en expansion des matériels et des jeux qui se présentent sous forme de DVD. En amont, ils sont des demandeurs qui boostent les demandes de connexion Internet à haut débit !

La clientèle des cybercafés est pour une proportion de 40% composée de jeunes de 10 ans et plus qui s'y rendent un moment de loisir après l'école ou le collège : « Cela leur permet de se débouler de toute l'énergie qui ne s'est pas exprimée à l'école, dans les cours de récréation ou dans les activités sportives. Mais surtout, les jeux qu'ils préfèrent étant le plus souvent ceux qui se basent sur les poursuites en voitures, les jeux d'adresse ; ils sont une autre forme de concentration, plus active mettant en œuvre les connaissances théoriques acquises sur les bancs de l'école. »

Combats, missions, football

Pour d'autres tranches d'âge, ce sont plutôt les combats, les DVD qui font appel à la stratégie, au calcul qui sont appréciés. Mais plus encore ce sont les jeux collectifs, surtout le football, sans surprise !

Pour le foot, le joueur peut composer son équipe idéale et l'opposer à d'autres joueurs dans une compétition en réseau.

Il semble que la participation à des jeux d'argent soit très limitée, mais elle existe : il suffit de miser en monnaie étrangère à partir d'un compte de devises – certains jeux sont aussi permis en dinars.

Jeu= danger ?

La plupart des pratiquants estiment que le jeu est un stimulant de l'intelligence, de la concentration et de l'acquisition d'une discipline qui permettent d'atteindre l'objectif ludique consubstantiel à la formation de la personnalité et au développement de ses capacités.

Il reste que tout abus dans n'importe quel domaine peut nuire à la santé, aussi les jeux vidéo comme tout autre loisir doivent être limités dans le temps, la meilleure attitude pour arrêter un enfant dans une activité de ce genre est d'y participer avec lui dans les derniers instants voulus par les autres obligations sociales (devoirs scolaires, vie familiale).

Dans tous les métiers on joue de plus en plus pour se former !

« Dans le jeu vidéo, forme d'art - au sens où ils élèvent les consciences - et d'artisanat - au sens où ils élèvent les compétences -, aussi bien de ceux qui les créent que de ceux qui les utilisent » écrit Idriss J. Aberkane qui ajoute : « Le jeu vidéo, c'est la fibre optique des transferts de connaissance. Aucune technologie ne permet aujourd'hui de transférer un savoir ou un savoir-faire plus rapidement. »

O. L.

SAHEL : AHMED GAÏD SALAH

Les questions sécuritaires ne peuvent être prises en charge que par les pays membres du CEMOC

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah a souligné au terme de la réunion ordinaire du comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) qui a pris fin mercredi à Tamanrasset que les questions sécuritaires de la région ne peuvent être prises en charge que par les pays membres du CEMOC, selon le colonel Mabrouk Sebaa, porte-parole de la réunion.

Les questions sécuritaires, à l'instar de la lutte antiterroriste ne peuvent être confiées à des parties étrangères dont les desseins ne servent pas les intérêts des pays membres du CEMOC (Algérie, Mali, Mauritanie et Niger), a indiqué le porte parole de la réunion du CEMOC.

Il a en outre précisé que cette réunion, qui revêt une importance majeure et intervient au moment opportun notamment dans la conjoncture que connaît la région, vient renforcer la coopération entre les pays membres qui ont saisi cette occasion pour évaluer ce qui a été déjà réalisé au profit du rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région.

Concernant le rôle de l'Algérie, le même interlocuteur a indiqué que le



général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a réaffirmé son engagement dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé tout en soulignant son attachement à la coordination des efforts avec les pays membres. Le colonel Mabrouk Sebaa a affirmé, dans ce contexte, que les unités de l'ANP déployées sur les frontières Est et Sud, depuis le 10 juin dernier, date à laquelle l'Algérie est devenue présidente en exercice du CEMOC, ont réalisé des résultats probants en matière de lutte antiterroriste. Durant les six derniers mois, de nombreux terroristes ont été éliminés et une importante quantité d'armes et de munitions récupérées. Grâce à la vigilance de ces unités, plus de 100 tonnes de stupéfiants et plus d'un (01) million de litres de carburants desti-

nés à la contrebande ont été saisis, 1.500 contrebandiers arrêtés et 150 armes de guerre récupérées. La séance de l'après-midi a été marquée par la présentation et l'examen du nouveau statut du CEMOC et la signature du procès-verbal de la réunion d'Algier, sanctionnée par plusieurs recommandations dont le renforcement des capacités des Etats membres, l'échange de renseignements en temps réel et la coordination des opérations de lutte antiterroriste et contre le crime organisé frontalier, selon le colonel Mabrouk Sebaa. Un mémorandum de coopération et de coordination portant statut du CEMOC a été signé avant la prise d'une photo souvenir des chefs des délégations ayant pris part à cette rencontre.

ATTAQUES DE BOKO HARAM 3.000 Nigérians se réfugient au Tchad

Le Tchad a vu affluer depuis mi-décembre «plus de 3000 réfugiés» nigérians et rentrer au pays plus de 500 Tchadiens en raison des attaques du groupe armé nigérien Boko Haram dans le nord-est frontalier du Nigeria, a annoncé mercredi le Premier ministre tchadien Kalzeubé Pahimi Deubet.

«Depuis la mi-décembre, on a constaté un afflux massif des réfugiés nigérians dans la région du Lac-Tchad (où se trouve une frontière commune avec le Nigeria), notamment dans la localité de Gubua. A ce jour, on a enregistré plus de 3.000 réfugiés nigérians et 543 «retournés» tchadiens», a-t-il déclaré à N'Djamena devant des diplomates et des représentants des partenaires internationaux.

«L'instabilité dans certains pays voisins du Tchad, et particulièrement au Nigeria, causée par Boko Haram nous inquiète», a ajouté le Premier ministre.



sécurité, de manière à assurer la sécurité de ces réfugiés et +retournés+».

Le groupe armé Boko Haram, qui a proclamé un «califat» dans les zones sous son contrôle du nord-est du Nigeria, s'est emparé le week-end dernier, d'une importante base militaire située à l'entrée de la ville stratégique de Baga, le grand carrefour agricole et commercial du nord sur les rives du lac Tchad (sud-ouest du Tchad).

«Nous craignons que cela puisse nous embarquer dans une situation incontrôlable, si nous ne prenons pas des mesures à temps. Le problème est à la fois sécuritaire et humanitaire. La situation humanitaire est préoccupante et nécessite une solidarité internationale car des cas de maladie sont apparus», a-t-il affirmé.

Selon lui, «le gouvernement a pris des dispositions pour envoyer les forces de défense et de

SOUDAN-ONU

Expulsion de deux fonctionnaires onusiens: Khartoum appelle l'ONU à revoir sa réaction "hâtive"

Le gouvernement soudanais a appelé mercredi l'ONU à revoir sa «condamnation hâtive» concernant l'expulsion par Khartoum de deux principaux représentants onusiens présents au Soudan, affirmant qu'il s'agit d'une décision souveraine irrévocable.

Dans un communiqué transmis à l'APS par l'ambassade du Soudan à Alger, le porte-parole du ministère soudanais des Affaires étrangères, Youcef Al Qordifani, a émis le regret du gouvernement soudanais au sujet de la condamnation «exprimée à la hâte» par le secrétaire général des Nations unies (ONU) Ban Ki-moon, concernant l'expulsion du

coordinateur de l'ONU et du programme humanitaire, Ali Zaatri, et de la directrice du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Soudan, Yvonne Helle.

Il serait bien selon M. El Qordifani, d'aller chercher les causes ayant conduit les autorités soudanaises à prendre une telle décision.

«Cette décision relève de la souveraineté nationale» et le gouvernement «ne reviendra pas dessus», a-t-il souligné.

Le chef de la diplomatie soudanaise a noté, également, que «le procédé ne relève aucunement d'une punition à l'égard de la mission de

l'ONU au Soudan, comme l'explique M. Ban, mais concerne seulement les deux fonctionnaires en question».

Ali Zaatri était donc, a dit le ministre soudanais, «écarté pour des propos attentatoires visant le peuple soudanais et la classe politique du pays accordés à un média norvégien».

Invité à donner des explications à ce sujet, M. Zaatri, s'est abstenu de donner des précisions.

Pour ce qui est du cas de Yvonne Helle, on lui reproche, selon le communiqué, la suspension des aides financières onusiennes attribuées jusque là à «certains programmes et projets stratégiques au Soudan». APS

RD CONGO

La Monusco va combattre les FDLR et non les réfugiés rwandais...

La Mission de l'ONU pour la Stabilisation du Congo (Monusco) a affirmé mercredi qu'elle va combattre les rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda et non les réfugiés rwandais dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

«On va combattre les FDLR et on va combattre les combattants FDLR, mais on ne va pas faire la guerre contre les populations civiles», a déclaré le chef de la Monusco, Martin Kobler.

M. Kobler a indiqué que l'option militaire reste prioritaire et pourra intervenir avant ou après la réunion qui se tiendra prochainement à Luanda.

«Nous n'avons pas de connexion, notre position est claire», a-t-il insisté.

Mi-2014, les Etats de la région avaient donné aux FDLR jusqu'au 2 janvier, pour se rendre, faute de quoi ils s'exposeraient à des attaques de l'armée et de la Monusco. Mais seuls environ 350 ont déposés les armes.

D'après le gouvernement rd-congolais, les rebelles rwandais désarmés représentent environ 24% de l'effectif des FDLR. Dans une lettre ouverte adressée lundi au secrétaire général de l'ONU et aux représentants des pays impliqués dans la résolution de la crise congolaise, la direction des FDLR déplore qu'«aucune solution concrète et viable» ne soit proposée aux membres du mouvement qui souhaitent se rendre, sauf à accepter d'être cantonnés à vie dans un camp militaire à Kisangani, dans le nord-est de la RDC.

Les présidents des pays d'Afrique australe doivent se rencontrer les 15 et 16 janvier à Luanda pour décider des suites à donner au problème posé par l'absence de progrès dans le désarmement des FDLR.

...Les rebelles ougandais tuent 30 personnes en Province-Orientale

Une trentaine de personnes ont été tuées fin décembre en Province-Orientale, dans l'est de la République démocratique du Congo, au cours d'une série d'attaques attribuées à des rebelles ougandais, a annoncé mercredi la Mission de l'ONU dans ce pays.

Cette information semble confirmer l'extension du rayon d'action de ces rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF), qui était restreint jusqu'aux dernières semaines au nord de la province voisine du Nord-Kivu, tout particulièrement dans le territoire de Beni, où plus de 260 civils ont été massacrés en moins de trois mois.

«En Province-Orientale, du 20 au 26 décembre 2014, environ trente individus ont été tués par des éléments supposés appartenir aux ADF» dans sept localités du territoire d'Irumu (Province-Orientale), a déclaré à la presse le lieutenant-colonel Prosper Basse, porte-parole de la Monusco.

La Monusco avait déjà indiqué précédemment que six personnes avaient été tuées le 25 décembre par de présumés ADF dans l'une de ces localités, qui abritait des Congolais ayant fui les massacres du Nord-Kivu. D'octobre à décembre, le territoire de Beni a été le théâtre d'une série de massacres, imputés à l'ADF, qui ont fait plus de 260 morts. Les tueries de civils ont été essentiellement perpétrées à l'arme blanche (machettes, haches, houes).

Le 19 décembre, le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) s'était inquiété d'une propagation de la violence du territoire de Beni «vers le nord, en Province Orientale», après une attaque y ayant fait sept morts. «Tout indique que les récentes attaques en Province-Orientale sont l'œuvre d'éléments ADF qui se sont déplacés vers des zones où ils ne sont pas pourchassés», indique un spécialiste de l'Est congolais soumis au devoir de réserve. Présentes dans le territoire de Beni depuis 1995, les ADF sont une milice musulmane opposée au pouvoir du président ougandais Yoweri Museveni. Depuis janvier 2014, le groupe a subi de grosses pertes sous le coup d'une offensive de l'armée congolaise à laquelle la Monusco est venue prêter main-forte. Profitant d'un relâchement de ces opérations depuis la fin du mois d'août, la rébellion a repris l'initiative. Le 13 décembre, l'armée et la Monusco ont repris leur offensive conjointe contre ce groupe armé, qui compterait environ 400 combattants.

CAMBODGE**Reprise du procès des Khmers rouges jugés pour génocide**

Le procès de deux hauts anciens dirigeants des Khmers rouges encore en vie et qui doivent répondre d'accusations de génocide commis entre 1975 et 1979, a repris hier au niveau du Tribunal de Phnom Penh, parrainé par l'ONU.

Après avoir boycotté la procédure pendant des semaines, les avocats de Nuon Chea, l'idéologue du régime Khmer rouge, aujourd'hui âgé de 88 ans, et de Khiem Samphan, 83 ans, chef d'Etat de l'ex «Kampuchéa», ont assisté à la séance d'hier, rapporte l'AFP. Pour des raisons de santé, Nuon Chea suit la procédure depuis une cellule de détention provisoire, alors que Khiem Samphan était présent au tribunal aux côtés de ses avocats. Dans leurs plaidoiries, les deux anciens dirigeants nient toutes les accusations. Leurs avocats accusent, pour leur part, le tribunal de faire pression sur la défense en décidant la nomination d'un avocat de secours par le tribunal.

Samphan Khiem a soutenu, devant les juges, qu'il a «le droit à un procès équitable par un tribunal impartial», indiquant qu'il exercerait son droit au silence pendant toute la procédure.

Accusés de génocide de Vietnamiens et de la minorité musulmane des Chams, de mariages forcés et de viols, les deux ex-dirigeants du régime des Khmers rouges ont été condamnés à la prison à vie pour crimes contre l'humanité au mois d'août dernier.

Un deuxième procès s'est ouvert en parallèle en juillet, la procédure a été interrompue en plusieurs procès séparés afin d'aller plus vite, de crainte que les accusés ne meurent avant tout verdict. Le procès a été cependant suspendu suite au boycott de la défense, qui a refusé d'assister aux audiences réclamant la «disqualification des juges» de première instance et «plus de temps pour déposer des documents d'appel complètes».

Le tribunal de Phnom Penh avait déjà condamné à la détention à perpétuité Douch, de son vrai nom Kaing Guek Eav, chef de la prison de Phnom Penh S-21 où 15.000 personnes ont été torturées avant d'être exécutées.

AFGHANISTAN**Lancement d'une opération conjointe d'aide au moment de l'hiver glacial afghan**

Le gouvernement afghan, le HCR et l'Agence Afghan Planning Agency (APA) ont lancé, mercredi, une opération de distribution de couvertures, vêtements et charbon en sacs de 50 kilos à environ 225.000 personnes déplacées en raison des violences et particulièrement pour leur vulnérabilité au moment où les températures chutent au-dessous de zéro lors de l'hiver glacial.

Au cours des dernières années, des dizaines de personnes déplacées, qui vivent dans des bidonvilles, des tentes ou des masures en briques de boue séchée, ont péri à cause du froid pendant les mois d'hiver en Afghanistan, d'où cette campagne lancée conjointement. «Nous savons que ce n'est pas assez, nous savons que dans tout le pays, il y a beaucoup de personnes déplacées et qu'elles sont dans le besoin», a déclaré le ministre afghan des Réfugiés et des Rapatriés par intérim, Fazal Ahmad Azimi.

L'Espagne relève son niveau de sécurité

L'Espagne a relevé le niveau d'alerte à la sécurité sur son territoire après l'attaque meurtrière qui a visé à Paris la rédaction de l'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo*, a annoncé mercredi soir le ministre espagnol de l'Intérieur, Jorge Fernández Díaz, lors d'une conférence de presse.

Cette mesure, «homogène avec celles prises dans d'autres pays», a été prise par précaution bien qu'il «n'existe aucun élément objectif qui permette de parler d'un risque additionnel d'attentat en Espagne comme conséquence de ce qui s'est passé à Paris», a ajouté le ministre.

YEMEN**L'Algérie condamne «avec la plus grande vigueur» l'attentat terroriste contre l'académie de police à Sanaa**

L'Algérie a condamné avec «la plus grande vigueur» l'attaque terroriste qui a ciblé mercredi l'académie de police à Sanaa, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«L'Algérie condamne avec la plus grande vigueur l'attaque terroriste abjecte contre l'académie de police à Sanaa et qui a fait des dizaines de victimes», précise le communiqué ajoutant que «tout en dénonçant un crime contraire à tous les principes et valeurs et dévoile, sous son vrai jour, le terrorisme aveugle, assure les familles de victimes, le peuple et le gouvernement yéménites de sa compassion en cette pénible conjoncture».



«L'Algérie exprime son soutien et sa solidarité avec le peuple yéménite frère face au terrorisme et à toutes les tentatives visant sa stabilité et sa sécurité», lit-on dans le communiqué du MAE.

Dans son dernier bilan, mercredi soir, le ministère de l'Intérieur yéménite a fait état de 35 morts dans une attaque à la voiture piégée qui a ciblé des jeunes étudiants rassemblés devant l'académie de police à Sanaa.

ONU-YEMEN**Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne fermement l'attentat à la bombe au Yémen**

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné «avec la plus grande fermeté» l'attaque meurtrière lancée contre l'académie de police à Sanaa, capitale du Yémen.

Lors d'un communiqué de presse, le Conseil a réitéré sa détermination à combattre toutes les formes de terrorisme, en conformité avec ses responsabilités sous la Charte des Nations



unies. Selon la presse, au moins 37 personnes ont été tuées et plusieurs dizaines d'autres blessées mercredi, lors de l'attentat à la voiture piégée devant l'Académie de police de Sanaa.

Jusqu'à présent, aucun groupe n'a revendiqué l'attentat, mais des officiels locaux auraient indiqué que de tels attentats étaient toujours l'œuvre de militants d'Al-Qaïda.

TURQUIE**L'Allemagne va prolonger d'un an le déploiement des missiles Patriot**

L'Allemagne a décidé de prolonger au 31 janvier 2016 le déploiement des missiles sol-air Patriot installés en Turquie, rapporte mercredi la presse turque.

Lors du Conseil des ministres réuni mercredi sous la présidence de la chancelière Angela Merkel, le mandat des missiles Patriot ainsi que la mission des soldats allemands déployés par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ont été prolongés d'un an.

Le Parlement fédéral allemand (Bundestag) doit approuver la dé-

cision du Conseil des ministres vers la fin janvier courant. L'approbation de la Bundestag semble assurée, le gouvernement de coalition de la chancelière Angela Merkel bénéficiant d'une large majorité parlementaire, indique l'agence Anadolu. En Allemagne, l'armée est sous contrôle du Parlement qui doit se prononcer sur tous ses engagements à l'étranger. Pour sa part, le gouvernement hollandais avait décidé de ne pas prolonger sa mission qui expirera à la fin de janvier 2015.

LIBAN-SYRIE**Deux réfugiés syriens meurent d'hypothermie dans le sud-est du Liban**

Deux réfugiés syriens, dont un enfant de six ans, ont péri d'hypothermie dans une zone montagneuse dans le sud-est du Liban suite à une tempête de neige, a déclaré mercredi la Croix-Rouge. «Nous avons transporté ce matin les corps de deux Syriens, un homme et un enfant de six ans que nous avons découverts morts (...) dans les montagnes entourant Chebaa», au sud-est du Liban, a affirmé un responsable de la Croix-Rouge.

Les victimes ont péri alors qu'ils traversaient avec un petit groupe le Mont Hermon (Jabal al-Cheikh), entre la Syrie et le Liban, où les températures avoisinaient les -7 degrés Celsius, précise la même source.

Au moins 1,1 million de Syriens ont trouvé refuge au Liban depuis le début de la guerre civile dans leur pays il y a presque quatre ans, la majorité d'entre eux vivent dans des tentes dans l'est et le nord du pays, selon le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

IRAK-SYRIE**5.000 bombes lâchées contre l'Organisation autoproclamée EI (Pentagone)**

La coalition a lâché près de 5.000 bombes depuis le début des frappes aériennes contre l'Organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Dech), visant plus de 3.000 cibles différentes dont 58 chars, a indiqué le Pentagone mercredi.

Au total, la coalition a mené 1.676 frappes, selon ce bilan arrêté au 31 décembre 2014 et réalisé par le Centcom, le commandement militaire américain de la région.

Le bilan ne donne pas d'information sur le nombre des membres de l'Organisation autoproclamée «Etat islamique» tués ou blessés. Le Pentagone avait indiqué mardi que des investigations étaient en cours pour établir si les frappes avaient provoqué des victimes civiles, mais que rien n'avait encore été établi.

Outre les 58 chars, la coalition a visé plus de 900 véhicules, dont 184 véhicules tout-terrain Humvees et 26 véhicules blindés.

Les frappes ont également visé environ 52 bunkers, 673 postes de combat et près d'un millier de bâtiments divers.

Au total, les avions de la coalition ont mené près de 15.465 sorties.

Les frappes ont commencé le 8 août en Irak, et se sont étendues à la Syrie le 23 septembre.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Totally Spies
 06:25 Totally Spies
 06:45 TFou
 08:25 Météo
 08:30 Télleshopping
 09:20 Météo
 09:25 Petits secrets entre voisins
 09:55 Petits secrets entre voisins
 10:25 Une histoire, une urgence
 10:55 Une histoire, une urgence
 11:25 Une histoire, une urgence
 11:55 Petits plats en équilibre
 12:00 Les douze coups de midi
 12:50 L'affiche du jour
 13:00 Journal
 13:40 Petits plats en équilibre
 13:45 Météo
 13:55 Joséphine, ange gardien
 14:45 Divertissement : La fiancée des neiges
 15:15 Dans l'enfer de la polygamie
 17:00 Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Bienvenue au camping
 19:00 Money Drop
 19:55 Météo
 20:00 Journal
 20:30 My Million
 20:33 Trafic info
 20:35 Météo
 20:40 Nos chers voisins
 20:45 C'est Canteloup
 20:55 Qui veut gagner des millions ?
 23:20 Autre : Tirage de l'Euro Millions
 23:25 Nos chers voisins

07:57 Tom et Jerry Tales
 08:26 Krypto le superchien
 09:12 Scooby-Doo
 09:39 Tom et Jerry
 10:09 Tom et Jerry
 10:45 Consomag
 10:50 Midi en France
 11:55 Météo
 12:00 12/13 : Journal régional
 12:25 12/13 : Journal national
 12:55 Météo à la carte
 13:50 Un cas pour deux
 14:55 Série TV : Un cas pour deux
 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
 16:50 Divertissement : Harry
 17:25 Un livre, un jour
 17:30 Slam
 18:10 Questions pour un champion
 18:45 Météo des neiges
 19:00 19/20 : Journal régional
 19:18 19/20 : Edition locale
 19:30 19/20 : Journal national
 19:58 Météo
 20:00 Tout le sport
 20:05 Le journal du Dakar
 20:15 Météo régionale
 20:20 Plus belle la vie
 20:45 Thalassa
 22:40 Frères d'armes
 22:45 Météo
 22:50 Soir 3
 23:20 Du côté de chez Dave, l'intégrale

CANAL+

06:50 Zapping
 06:55 Le Before du grand journal
 07:20 La météo
 07:25 Le petit journal
 07:30 Les Guignols de l'info
 07:58 La météo
 08:00 Zapport
 08:10 Mon oncle Charlie
 08:30 Le club des cinq
 10:00 Gorg et Lala
 10:10 The Amazing Spider-Man
 12:20 La nouvelle édition
 12:45 La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 Cinéma : Oblivion
 15:35 Culture Infos : Le tube
 16:20 Angélique
 18:10 Le Before du grand journal
 18:45 Le JT
 19:05 Le grand journal
 20:00 Le grand journal, la suite
 20:25 Avant-match
 20:30 Montpellier / Marseille
 22:25 Jour de foot, première édition
 22:55 Blood Ties

M6

06:00 M6 Music
 06:40 Météo
 06:45 Le petit Nicolas
 07:00 Kid & toi
 07:10 La maison de Mickey
 07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire
 07:55 Sammy & Co
 08:10 Sammy & Co
 08:30 Les p'tits diables
 08:45 Météo
 08:50 M6 boutique
 09:55 Météo
 10:00 Glee
 10:30 Desperate Housewives
 11:45 Desperate Housewives
 12:40 Météo
 12:45 Le 12.45
 13:05 Scènes de ménages
 13:40 Météo
 13:45 L'ange de Noël
 15:45 Chapitre macabre
 17:30 Les reines du shopping
 18:30 Les reines du shopping
 19:40 Météo
 19:45 Le 19.45
 20:10 Scènes de ménages
 20:55 Elementary
 21:45 Elementary
 22:40 Elementary
 23:25 Elementary

2

06:00 Les Z'amours
 06:25 Point route
 06:30 Journal
 06:35 Télématin
 06:57 Météo 2
 07:00 Journal
 07:10 Télématin (suite)
 08:00 Journal
 08:10 Télématin (suite)
 09:05 Dans quelle éta-gère
 09:10 Des jours et des vies
 09:30 Amour, gloire et beauté
 09:55 C'est au programme
 10:55 Météo outremer
 11:00 Motus
 11:30 Les Z'amours
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Météo 2
 13:00 Journal
 13:50 Vestiaires
 13:52 Météo 2
 13:55 Consomag
 14:02 Culture Infos : Toute une histoire
 15:10 L'histoire continue
 15:40 Comment ça va bien !
 16:50 Comment ça va bien !
 17:20 Dans la peau d'un chef
 18:15 Point route
 18:17 Pyramide
 18:50 N'oubliez pas les paroles
 19:20 N'oubliez pas les paroles
 19:55 Météo 2
 20:00 Journal
 20:39 Parents mode d'emploi
 20:40 Vestiaires
 20:41 Image du jour
 20:42 Alcaline l'instant
 20:43 Météo 2
 20:44 Météo des neiges
 21:45 Chérif
 22:40 Chérif
 23:30 Ce soir (ou jamais !)

3

06:00 EuroNews
 06:45 Ludo
 06:46 Ninjago
 07:12 Ninjago
 07:39 Garfield & Cie
 07:51 Peanuts
 07:55 Bunny Tonic Show

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

Qui veut gagner des millions ? - Spéciale Pièces Jaunes



Qui veut gagner des millions ? - Spéciale Pièces Jaunes Jean-Pierre Foucault accueille plusieurs célébrités venues soutenir cette nouvelle édition des Pièces Jaunes destinée à améliorer la qualité de vie des personnes âgées, des enfants et des adolescents hospitalisés. En présence de madame Bernadette Chirac, présidente de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, créée en 1989, des chanteurs, des comédiens, des animateurs et des humoristes forment des duos inédits pour répondre, dans la bonne humeur, aux questions de l'animateur.

2

20h45

Chérif



saison 2 épisode 3 Frédéric N'guyen, un jeune médecin censé effectuer une transplantation du cœur sur un garçon de 6 ans, est retrouvé mort sur un parcours de golf. Chérif et Briard découvrent que la victime avait reçu des menaces par téléphone quelques jours avant son décès. Les premiers soupçons des policiers se portent vers l'un de ses collègues, le Dr Lemoine. Parallèlement, Chérif est perturbé par le retour de son ex-petite amie.

3

20h45

Thalassa



Nouvelle-Calédonie, les gardiens du lagon. Depuis 2008, le lagon de la Nouvelle-Calédonie est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Des hommes et des femmes se battent pour que cet écrin préservé ne disparaît pas. Au sud, Claire s'intéresse aux baleines à bosse durant la saison des amours. De son côté, Tyffen, une jeune biologiste, recense les tortues vertes à proximité de l'îlot Uo. Dans le nord, à Voh, Isabelle, pêcheuse de crabes sous les palétuviers, perpétue une tradition héritée de ses ancêtres. Près de l'île Ouen, Eric étudie, quant à lui, les déplacements du requin-tigre.

CANAL+

20h55

Montpellier / Marseille - Football. Championnat de France Ligue 1.



Montpellier / Marseille - Football. Championnat de France Ligue 1. 20e journée. Les Marseillais ne peuvent désormais plus cacher leurs ambitions. Les coéquipiers de Steve Mandanda ont été sacrés champions d'automne à l'issue des matches aller et sont au coude à coude avec Lyon et le PSG dans la course au titre. Ce soir, les hommes de Marcelo Bielsa passent au révélateur de Montpellier. Lors de la 2e journée, les Héraultais avaient surpris les Phocéens en venant s'imposer (2-0) au Stade Vélodrome.

4

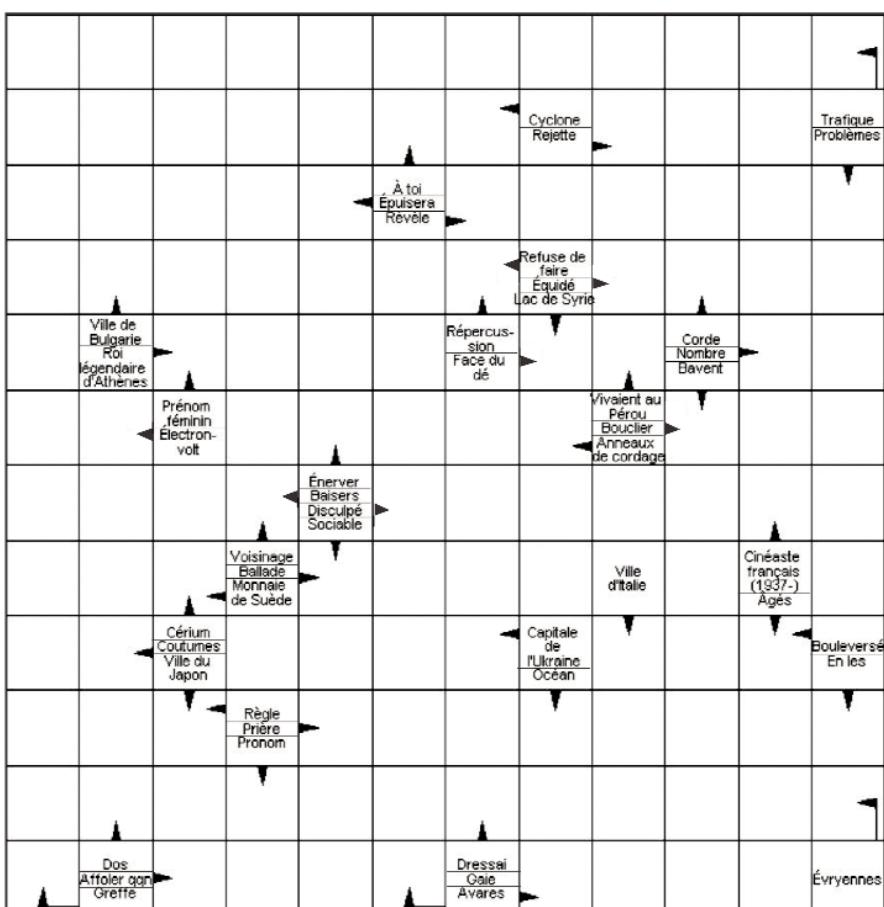
20h50

Elementary



saison 2 épisode 9 Le corps de Samantha Wabash est retrouvé sur un pont, une balle dans la tête. La police pense immédiatement à un meurtre car avant de mourir, Samantha a appelé le commissariat pour donner le nom de son assassin. Il s'agit de Lucas Bundsch, un homme qu'elle soupçonne d'avoir tué sa sœur Allie, il y a six ans. Cependant, Sherlock devine vite que la jeune femme s'est suicidée pour piéger Lucas, qui s'avère être un tueur en série.

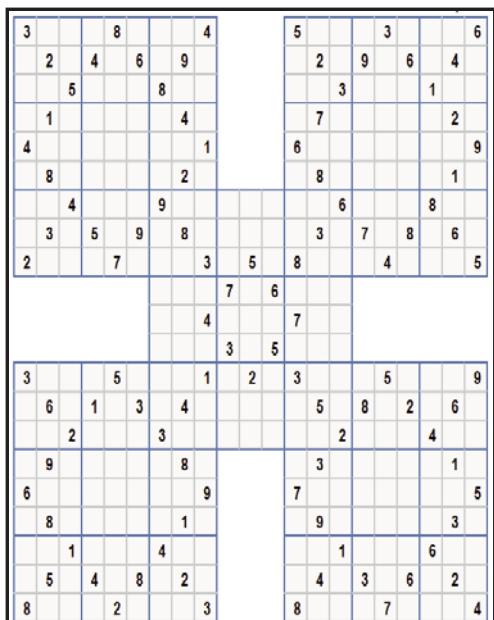
Mots fléchés n°826



Samouraï-Sudoku n°826

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°826

► Horizontalement:

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vétement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge

► Verticalement:

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe
8. Deux - Accumulation de choses - Administra un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucrer le lait - Du verbe voir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
0												
1												
2												

7 erreurs



Proverbes

L'orphelin est content d'avoir reçu un petit morceau d'intestin.

Proverbe algérien

Il ne connaît pas la marche de la poule et veut imiter celle de la perdrix.

Proverbe berbère

Qui s'instruit sans agir, laboure sans semer.

proverbe arabe

Jamais deux sans trois

Proverbe français

C'est arrivé un 9 Janvier

1431 : début du procès de Jeanne d'Arc.

1792 : traité d'Iași (Guerre russo-turque de 1787-1792).

1878 : Humbert Ier devient roi d'Italie.

1905 (a.s.) : «Dimanche rouge» à Saint-Pétersbourg.

1909 : accord entre la France et l'Allemagne sur le Maroc

1932 : démission d'Aristide Briand.

1945 : début de la bataille de Luçon.

1987 : nouvelle constitution au Nicaragua.

1992 : naissance de la République des Serbes de Bosnie-et-Herzégovine.

2005 : victoire de Mahmoud Abbas à l'élection présidentielle palestinienne.

Célébrations :

- Journée mondiale de la Corse.

- **Panama** : jour des martyrs (es) commémore les martyrs en 1964 du mouvement de reconnaissance de la souveraineté de Panama sur la zone du canal.

- **Philippines** : Nazaréen noir (en), procession qui célèbre Jésus de Nazareth présenté sous forme d'une sculpture de Christ noir crucifié.

- **République serbe de Bosnie (composante autonome de la Bosnie-Herzégovine)** : Fête de la République, célèbre la création de la République serbe de Bosnie ou Republika Srpska, en 1992.

CENTRE MONDIAL DE CYCLISME Aïcha Tihar et Oussama Mansouri en stage en Afrique du Sud

Les cyclistes algériens Aïcha Tihar (senior/filles) et Oussama Mansouri (junior) ont entamé un stage au Centre mondial de cyclisme (pôle Afrique) situé à Potchefstroom (Afrique du Sud) à l'invitation de l'Union cycliste internationale (UCI), a-t-on appris auprès de l'instance fédérale. A la fin de ce stage qui se poursuit jusqu'au 8 février, les deux cyclistes seront rejoints par les autres éléments de l'équipe nationale, pour prendre part aux championnats d'Afrique sur route et sur piste, prévus du 9 au 14 février 2015 en Afrique du Sud. Les deux cyclistes algériens font partie d'un groupe de 15 coureurs africains retenus pour chaque catégorie ciblée, à savoir les juniors et U-23 pour les garçons, et junior et élite pour les filles, pour effectuer ce regroupement en Afrique du Sud.

ÉCHECS Demi-finales du championnat national individuel dames les 9 et 10 janvier à Alger

Les demi-finales du championnat national individuel dames des échecs auront lieu vendredi et samedi au centre culturel Historial d'Alger, avec la participation d'une quarantaine d'échophiles. Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue wilaya d'Alger en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, verra la participation d'échophiles des quatre régions du pays, (Est-Centre-Ouest et Sud), représentant les clubs du NR Malkia, l'OMSE Bologhine, l'ASSN Alger, Béjaïa Echec Club, Akouas Médea, CS Takoucht Tizi Ouzou, CE Constantine, CEA Constantine, l'ASE Constantine, Hillal Sidi Bel-Abbès et des associations de Tlemcen, Ouargla, Batna, Biskra et Oran. La direction de cette compétition, qui sera disputée en système suisse en sept rondes à la cadence d'une heure au finnish, (jeu rapide), sera assurée par l'arbitre international Announ Nasreddine, assisté de quatre arbitres fédéraux. A l'issue de cette compétition, les 10 meilleures échophiles, en plus de la championne d'Algérie 2014, la sociétaire de Bougie Club Echecs, Lygia Meghara, seront qualifiées à la finale, prévue du 1 au 7 février à Staoueli.

APS

Sudoku N°825

2	7	5	4	9	8	3	6	1
9	1	8	6	5	3	2	4	7
6	3	4	7	2	1	8	5	9
3	4	9	8	6	7	1	2	6
8	6	7	2	1	5	9	3	4
1	5	2	3	4	9	7	8	6
5	2	3	9	7	6	4	1	8
7	8	6	1	3	4	5	9	2
4	9	1	5	8	2	6	7	3

8	2	3	9	5	4	1	6	7
4	6	9	1	2	7	3	5	8
1	5	7	8	3	6	4	9	2
5	4	1	7	8	3	9	2	6
6	9	2	4	1	5	7	8	3
7	3	8	6	9	2	5	4	1
7	3	8	6	9	2	5	4	1
2	7	6	5	4	3	9	1	5
5	3	2	6	7	3	8	4	1

Mots Croisés N°825

MILLEPERTUIS
ORIOLA■OUVRE
NARRER■D■UER
TIEDE■U■ELNE
B■TM■ANTRAIN
ESTANCIAS■SA
L■EIDER■T■MD
IS■R■TAVELEE
ACHETAI■IO■S
REA■ETEINTE■
DATERENT■IOS
EUE■STEVEN

Mots Fléchés N°825

CAPITULATION
RIRE■POURRI
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DESI
MA■RU■RAI■IC
ELAI■EGOUT■A
N■ICHNEUMO
NITE■HIC■T■R
EL■RU■DECADR
ALESBIEN■TIENE
LEE■USE■TOTR
■S■EXERCONS

CONFÉRENCE DE PRESSE DU COACH DES VERTS, RÉDA ZEGUILI, À PROPOS DU MONDIAL 2015 DE HANDBALL AU QATAR «On procédera match par match»

Said Ben

L'entraîneur de la sélection algérienne de handball, Réda Zeguili, a déclaré lors de sa dernière conférence de presse tenue à Dely Brahim (Algér), la veille du départ des Verts, hier, en France pour un ultime stage de préparation avant le mondial prévu au Qatar du 15 janvier en cours au 1er février prochain que les Verts aborderont cette compétition au «match par match».

Il est vrai que tous les techniciens et spécialistes reconnaissent que le premier match d'une telle compétition est d'importance surtout sur le plan psychologique. Et à ce propos justement, Zeguili reconnaît qu'"une victoire face à l'Egypte nous aidera beaucoup notamment sur le plan psychologique. Tous nos matchs sont importants. Alors on doit penser au prochain match et non pas à celui qui le suit, on jouera match par match". Et c'est dans même ordre d'idées qu'il a fait remarquer que la sélection algérienne "disputera cinq matches au Qatar et non pas seulement un seul face à l'Egypte". Il est important de rappeler que lors de ce Mondial qatari, l'Algérie jouera dans la poule C en compagnie de la France, de la Suède, de la République tchèque, de l'Egypte et de l'Islande qui a remplacé les Emirats arabes unis. Et à propos de cet changement après le désistement des Emirats, le coach des Verts avoue : "On aurait aimé avoir les Emirats comme ad-

versaire dans le groupe car nos chances d'atteindre le second tour auraient augmenté. Certains disent qu'après le retrait des Emirats, nous sommes devenus le petit poucet de la poule, moi je refuse cette idée car l'Algérie est championne d'Afrique et elle a un standing à défendre", a-t-il précisé. "La première rencontre devant les Egyptiens sera certes très importante, je peux même dire qu'elle est la clé de notre Mondial, mais il ne faut pas oublier qu'on disputerà au Qatar quatre autres matchs", a déclaré Zeguili. Ainsi donc, les Verts se sont envoyés, hier, à destination de la France afin de participer au traditionnel tournoi de Bercy (France), qui s'étalerà jusqu'au 10 du mois en cours avec la participation de la France, de la Macédoine et de l'Argentine. Plus connu sous le nom de Paris-Bercy (à l'origine, c'était le tournoi des capitales), mais cette année, cet événement a été déplacé cette année de Paris à Nantes, qui se trouve à 350 km au sud-ouest de la capitale française, en raison des travaux de rénovation en cours à la salle de Bercy. Et pour l'objectif de cette participation algérienne, le sélectionneur des Verts, Réda Zeguili, indique : "Ce tournoi devrait nous permettre d'apporter les dernières retouches. J'espère gagner contre la Macédoine le 9 janvier, pour affronter les Français le lendemain dans un test très sérieux avant le Mondial". Côté effectif, Zeguili s'est dit "soulagé" suite au rétablissement de plusieurs ca-



dres de l'équipe, notamment le gardien titulaire Abdelmalek Slahdji, assurant qu'il avait des éléments capables de remplacer Anis Zamoum, blessé. "J'ai de bons joueurs, Biloum et Rahim, qui peuvent occuper le flanc gauche. Mais c'est vrai que j'aurais souhaité avoir Zamoum pour avoir plus de solutions", a-t-il reconnu. Zeguili travaille avec 20 joueurs alors que 18 seulement seront du voyage à Doha. "J'ai préféré patienter jusqu'au 11 janvier, date de notre retour du tournoi de Nantes pour donner la liste définitive des 18. Je souhaite que nous soyons épargnés par les blessures". Les coéquipiers de Messaoud Berkous, promu capitaine d'équipe, s'enverront le 13 janvier vers la capitale qatarienne "probablement à bord d'un vol spécial", selon des responsables de la Fédération algérienne de handball (FAHB).

S.B.

BOXE

Mohamed Ali quitte l'hôpital



Le légendaire boxeur Mohamed Ali a quitté mardi soir l'hôpital de Louisville (Kentucky) où il était soigné pour une infection urinaire, ont rapporté mercredi les médias américains. L'ancien champion du monde des lourds, âgé de 72 ans, avait été hospitalisé il y a quinze jours pour ce qui semblait d'abord être une pneumonie mais m'est avéré être un problème urinaire. "La légende de la boxe a complètement récupéré et se trouve désormais chez lui. Il est impatient de fêter son 73e anniversaire le 17 janvier avec sa famille et ses amis", a déclaré son porte-parole Bob Gunnell, cité par www.allsports.com. Ali souffre de la maladie de Parkinson depuis les années 1980.

MAROC

Le ministre des Sports démis de ses fonctions

Le ministre marocain des Sports, Mohamed Ouzzine, a été démis de ses fonctions mercredi, à la suite d'une enquête sur les conditions de jeu lors du Mondial des clubs de football organisé au Maroc (10 au 20 décembre 2014). A la lumière des résultats de cette enquête, le roi Mohammed VI a "décidé de mettre fin aux fonctions du ministre de la Jeunesse et des Sports", selon un communiqué du cabinet royal, cité par des agences de presse. Une enquête avait été ouverte par les autorités à la suite des mauvaises conditions de jeu dans lesquelles se sont déroulées le 13 décembre les quarts de finale du Mondial des clubs. Les rencontres Cruz Azul (MEX) - Sydney FC (AUS) et Auckland City (NZL) - Sétif (ALG) s'étaient jouées sous une pluie battante et sur une pelouse totalement détrempée malgré les tentatives désespérées des jardiniers, seaux et raclettes en mains, pour l'éponger, laissant entrevoir un problème de drainage. En réaction, la Fédération internationale de football (Fifa) avait été contrainte de délocaliser en urgence à Marrakech (sud) la demi-finale entre le Real Madrid et Cruz Azul, prévue trois jours plus tard. Cette péripétie avait suscité une vive polémique dans les médias locaux qui ont évoqué une "honte" nationale et réclamé des comptes, alors que les travaux de réfection du stade de Rabat pour abriter la compétition ont été évalués à quelque 20 millions d'euros.

S o l u t i o n

2	7	5	4	9	8	3	6	1
9	1	8	6	5	3	2	4	7
6	3	4	7	2	1	8	5	9
3	4	9	8	6	7	1	2	5
8	6	7	2	1	5	9	3	4
1	5	2	3	4	9	7	8	6
5	2	3	9	7	6	4	1	8
7	8	6	1	3	4	5	9	2
4	9	1	5	8	2	6	7	3

Mots Croisés N°825

MILLEPERTUIS
ORIOLA■OUVRE
NARRER■D■UER
TIEDE■U■ELNE
B■TM■ANTRAIN
ESTANCIAS■SA
L■EIDER■T■MD
IS■R■TAVELEE
ACHETAI■IO■S
REA■ETEINTE■
DATERENT■IOS
EUE■STEVEN

Mots Fléchés N°825

CAPITULATION
RIRE■POURRI
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DESI
MA■RU■RAI■IC
ELAI■EGOUT■A
N■ICHNEUMO
NITE■HIC■T■R
EL■RU■DECADR
ALESBIEN■TIENE
LEE■USE■TOTR
■S■EXERCONS

CAN-2015

Raouraoua : «L'Algérie visera les demi-finales»

La sélection algérienne de football visera les demi-finales lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 qui débutera le 17 janvier en Guinée équatoriale, a indiqué hier à l'APS le président de la Fédération algérienne (FAF), Mohamed Raouraoua.

«Notre objectif est d'atteindre les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations, si on passe en finale ce sera un bonus. Je ne veux pas mettre de la pression inutile sur l'équipe ou se présenter au tournoi dans la peau de favori», a déclaré Raouraoua en marge de la cérémonie de signature de la prolongation du contrat de partenariat entre la FAF et le constructeur automobile Peugeot. Au premier tour de la CAN-2015, l'Algérie évoluera dans le groupe C avec le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal. Les Verts entameront le tournoi contre les Bafana Bafana le 19 janvier à Mongomo avant de croiser le fer, contre respectivement le Ghana le 23 et le Sénégal le 27 janvier. Lors de la CAN-



2013 en Afrique du Sud, l'Algérie avait été éliminée dès le premier tour après deux défaites contre la Tunisie (1-0) et le Togo (2-0) et un nul face à la Côte d'Ivoire (2-2). D'autre part, le premier responsable de la FAF s'est voulu rassurant sur les conditions de séjour des partenaires de Yacine Brahimi dans la ville de Mongomo. «Je suis tranquille sur le plan de l'hébergement de l'équipe algérienne à Mongomo.

Toutes les conditions seront réunies pour un excellent séjour de la délégation algérienne en Guinée équatoriale. D'ailleurs, nous avons dépêché sur place une délégation qui arrive ce jour à Mongomo pour préparer l'arrivée de l'équipe le 15 janvier», a précisé Raouraoua.

En effet, le vice-président de la FAF Jahid Zefzaf, le manager général de l'équipe Walid Sadi ainsi que le chef cuisinier et le médecin ont quitté Alger pour la Guinée équatoriale. «En tant que président du site de la compétition à Mongomo lors de la CAN-2015, je serais très près de l'équipe nationale et je m'attelleraï à ce que tout soit réuni pour rendre le séjour de notre sélection agréable sur tous les plans. Concernant la nouvelle pelouse, je peux vous assurer qu'elle est de bonne qualité», a expliqué le président de la FAF qui se rendra le 12 janvier en Guinée équatoriale pour prendre part aux réunions du comité exécutif de la CAF ainsi qu'aux travaux de la commission d'organisation de la CAN.

La FAF prolonge son contrat de partenariat avec Peugeot jusqu'en 2019

La Fédération algérienne de football (FAF) et le constructeur automobile français Peugeot ont prolongé hier à Alger, leur contrat de partenariat de quatre ans jusqu'en 2019.

La cérémonie de signature de la prolongation du contrat s'est déroulée au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger) en présence du président de la FAF Mohamed Raouraoua et du premier responsable de Peugeot Algérie Pierre Foret.

Ce contrat de quatre ans confère à Peugeot-Algérie, une exclusivité en tant que partenaire issu du secteur de l'automobile en Algérie pour le sponsoring de la FAF et de l'équipe nationale.

Le président de la FAF

s'est réjoui de la prolongation du contrat qui permettra à son instance d'obtenir des finances importantes qui contribueront au développement du football en Algérie. "Je suis content du renouvellement du contrat avec Peugeot qui continuera à faire confiance à la FAF. Il nous permet d'obtenir des finances importantes qui vont contribuer au développement du football algérien et faire face aux besoins de l'équipe nationale seniors ainsi que celles des différentes sélections nationales", a déclaré Raouraoua à l'issue de la cérémonie à laquelle ont pris part quatre joueurs : Brahimi, Slimani, Mahrez et Zeffane ainsi que le sélectionneur national Christian Gourcuff et le manager



Yazid Mansouri. De son côté, le patron de Peugeot-Algérie n'a pas caché sa fierté de poursuivre son partenariat avec la FAF. "C'est une longue histoire d'amour qui a commencé en 2010. J'espère qu'elle va continuer le plus long-

temps possible. Nous sommes fiers des résultats obtenus par l'équipe d'Algérie lors du Mondial au Brésil. Nous espérons que Slimani et ses coéquipiers vont nous ramener en Algérie le trophée de la Coupe d'Afrique", a-t-il dit.

CLASSEMENT FIFA**L'Algérie débute l'année 2015 à la 18^e place**

L'Algérie entame l'année 2015 à la 18^e place de la première édition du classement mondial de la FIFA publiée hier par la Fédération internationale de football (FIFA) et dont le haut du tableau reste inchangé et domine toujours par les champions du monde allemands.

L'Algérie qui n'a pas disputé de match depuis sa défaite face au Mali (2-0) en qualifications de la CAN-2015, conserve donc sa 18^e place qu'elle occupe depuis novembre 2014. Au niveau africain, les Verts restent la puissance n°1 du continent avec 948 points devant la Tunisie (22^e, 867 pts). La Côte d'Ivoire (28^e, 833 pts) complète le po-

dium. Les trois adversaires de l'Algérie à la CAN-2015 en Guinée équatoriale se maintiennent à leurs places. L'Afrique du Sud, premier adversaire des Verts est à la 52^e position, le Ghana (37^e) et le Sénégal (35^e). Aucun changement n'est à signaler au sein des 45 premières places du classement mondial par rapport au mois dernier, l'Allemagne trônant toujours en tête devant l'Argentine et la Colombie. Sur les 209 équipes classées, 146 ont conservé leur position. La plus grande progression est à mettre à l'actif du Bahreïn, qui gagne 12 places grâce à ses victoires face à l'Arabie Saoudite et la Jordanie pour se retrou-

ver désormais 110^e. Le Liban (122^e, plus 4) et le Vietnam (133^e, plus 4) sont les deux seules autres nations à progresser de plus de trois places.

Les îles Féroé, désormais 103^e, occupent leur plus haut rang depuis l'introduction du classement mondial en 1993. Les grands perdants du mois sont l'Irak (114^e, moins 11) et la Jordanie (93^e, moins 12).

L'édition de février du classement mondial devrait présenter plus de changements puisqu'il tiendra compte des résultats de la Coupe d'Afrique des nations en Guinée équatoriale et de la Coupe

LIGUE 1 - MC ALGER
Le président Hadj Taleb démissionne, Raïssi pressenti pour lui succéder



Le président du MC Alger, Omar Hadj T leb, a annoncé, mercredi soir, sa démission au cours de l'assemblée générale des actionnaires de la société sportive du club de Mobi lis-Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS auprès de cette instance.

Il devra toutefois officialiser son départ lors d'une réunion du Conseil d'administration (CA) du club, prévue dans les prochaines heures, précise la même source, ajoutant qu'Abdelkrim Raïssi, membre du CA, est pressenti pour lui succéder.

Le départ de Hadj Taleb était somme toute prévisible, selon les observateurs, au vu de la situation critique du "doyen" qui a terminé à la dernière place au classement la première tranche du championnat.

Le sujet a été d'ailleurs abordé lors de l'AG des actionnaires, mais sans que le président mouloudéen parvienne à donner une explication objective à la descente aux enfers de son équipe depuis le début de cette saison, souligne-t-on de même source. Hadj Taleb, en poste depuis l'été dernier, est le quatrième cadre de Sonatrach à avoir été affecté à la présidence du Mouloudia depuis que cette formation a été rachetée par l'entreprise pétrolière en janvier 2013. Les "gars de Bab El Oued" traversent une conjoncture très difficile, en fermant la marche au classement du championnat avec seulement 11 points.

Ils n'ont plus goûté à la victoire depuis 11 rencontres. Sonatrach a pourtant mis d'importants moyens financiers pour monter une équipe compétitive durant l'intersaison. Seize joueurs étaient venus renforcer les rangs de l'équipe. Un remaniement sensible au sein de l'effectif algérois qui lui a joué, un mauvais tour, selon les spécialistes.

L'entraîneur Boualem Charef, engagé l'été dernier, a été démis de ses fonctions, quelques journées avant la fin de la phase aller. Il a été remplacé par le Portugais, Artur Jorge, mais a dernièrement tardé toujours à provoquer le déclenchement. Pis encore, le MCA, détenteur de la Coupe d'Algérie, a été éliminé de cette compétition dès le premier tour. Les coéquipiers d'Abderrahmane Hachoud, actuellement en stage en Espagne, renonceront avec la compétition africaine dès février en disputant contre Foulah (Niger) le tour préliminaire de la Coupe de la Confédération (CAF).



d'Asie de l'AFC en Australie. Le prochain classement mondial FIFA sera publié le 12 février 2015.

LIGUE 1 MOBILIS

5 clubs auront aujourd'hui des licences Fifa

Cinq clubs de Ligue 1 de football : ES Sétif, USM Alger, MC El Eulma, MC Alger et ASO Chlef, recevront aujourd'hui leurs licences Fifa en marge de la réunion du bureau exécutif de la fédération algérienne (FAF), a appris hier l'APS auprès de cette instance.

Il s'agit des premières licences du genre à être attribuées par la FAF à des clubs algériens après le passage du football national au professionnalisme lors de l'été 2010.

Grâce à ces licences, les cinq formations en question pourront participer aux compétitions africaines à partir de cette année 2015. La Fédération internationale de football (Fifa) a exigé, qu'à partir de cette année, les clubs doivent disposer de licences pro-



fessionnelles pour prendre part aux différentes épreuves internationales.

L'ES Sétif, détenteur de la Ligue des champions africaine, défendra son trophée

au titre de l'édition 2015. Deux autres clubs algériens participeront à cette compétition : l'USM Alger, championne d'Algérie en titre et le MC El Eulma, 4e lors de l'exercice précédent du championnat de Mobilis-Ligue 1.

Les Sétifiens sont exemptés du premier tour prévu en février. Les Usmistes quant à eux affronteront Foullah Edifice (Tchad), tandis que les Eulmisi donneront la réplique à Saint-George (Ethiopie). Le MC Alger et l'ASO Chlef disputeront la Coupe de la Confédération africaine (CAF). Ils croiseront le fer, lors du tour préliminaire, respectivement avec Sahel SC (Niger) et Kamboi Eagles (Sierra Leone).

Charef dirige son 1^{er} entraînement avec l'USM Bel Abbès

L'entraîneur Boualem Charef a dirigé mercredi soir sa première séance d'entraînement avec les Vert et Rouge de la "Mekerra" quelques heures après l'accord conclu avec la direction de ce club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, pour succéder au Français Jean-Guy Wallemande, a appris l'APS auprès de la formation de la "Mekerra". Au cours de cette séance tenue au stade 24-février de Bel-Abbès, Charef a été assisté par ses deux anciens adjoints à l'USM El

Harrach (L1, Algérie), Salem Laoufi et Mohamed Haniched, selon la même source. Le nouveau coach de l'USMBA avait débuté la saison avec le MC Alger (Ligue 1), mais il a été démis de ses fonctions quelques journées avant la clôture de la phase aller pour "insuffisance de résultats". Auparavant, il avait entraîné l'USMH pendant six saisons. L'USMBA, promue en Ligue 1, a terminé la phase aller à la 11e place au classement avec 19 points.



LIGUE 2 MOBILIS

Sid-Ahmed Slimani, nouvel entraîneur de l'AB Merouana

La direction de l'AB Merouana (ligue 2 Mobilis) s'est attachée les services de l'entraîneur Sid-Ahmed Slimani, a-t-on appris hier auprès du président du club, El Hadi Midoun. Le nouveau coach, présenté mercredi aux joueurs, remplace Lamine Ghimouze qui a rendu le tablier juste après la défaite

de l'ABM face à l'USMM Hadjout (1-2) lors de la 15^e et dernière journée de la phase aller disputée le 30 décembre 2014.

El Hadi Midoun qui espère que la venue de Slimani « provoquera le déclencheur nécessaire pour mettre fin à la série de mauvais résultats enregistrés jusque-là par le club », a indiqué que le nouvel entraîneur est déjà à pied d'œuvre pour pré-

parer le club pour le reste de la saison.

Il s'agit du troisième technicien à diriger la barre technique de la formation des Jaunes et Noirs, cette saison après Abdellah Latrache (actuellement au CRB Ain-Fakroun) et Lamine Ghimouze. Agé de 56 ans, le nouveau coach des « Abeilles », qui connaît bien la maison pour avoir drivé l'équipe durant la

saison 2011-2012, s'est déclaré « honoré par cette désignation » tout en rendant hommage au travail accompli par son prédécesseur. Slimani a eu à entraîner durant sa carrière l'USM Annaba, l'ASO Chlef, l'ASM Oran et le WA Tlemcen. Au terme de la phase aller, l'ABM est « lanterne rouge » du championnat de Mobilis-Ligue 2 avec 10 points.

PROGRAMME DES RENCONTRES

Championnat d'Algérie inter-régions (14^e journée)

(GR. CENTRE-OUEST)

(GR. OUEST)

(GR. CENTRE-EST)

(GR. EST)

(GR. OUEST)

Aujourd'hui (15h00) :
IRBA El H'djar - ESB Dahmouni
ARB Ghris-CRB Thour
ORB Oued Fodda-Hydra AC
CRB Boukadir-IB Mouzaïa
SC Ain-Defla-USB Tissemsilt
WAB Tissemsilt-CRA Oussera
MBH Messaoud-IRO Nail (11h00)
Demain (14h00)
FCB Frenda-ATH Messaoud

Aujourd'hui (15h00) :
SC Mècheria-MB Sidi Chahmi (huis-clos)
ASB Maghnia-NRB Béthioua
USM Oran-USB Hassi R'mel
JS Guir Abadla - IRB Maghnia
CRB Hennaya-HB El-Bordj
JS Sig-CR Témouchent
ZSA-Témouchent-CRB Bougib
JSE Abdelkader - CRB Sfisef

Aujourd'hui (15h00) :
CA Kouba - CRB Aïn Djasser
RC Bougaâ - RC Boumerdès
ES El-Ghazlane - JS Azazga
CRB Ouled Djellal - USB Douala
AS Bordj Ghadir - WA Rouiba
IRB Berhoum - FC Bir El-Arch
MB Rouissat - USM Sétif
OM Ruisseaux - NRB Achir

Aujourd'hui (16h00) :
BARika-NRB Teleghma
IRB El-Hadjar-NRB Grarem
MB Constantine-US Tebessa
WM Tebessa-NRB El-Kala
ESB Besbes-NRB Chréa
ES Bouakam-ASCO Zouaïa
IRB Robbah-JS Pont-Blanc
CRB Kais - NT Souf

Classement Pts J
1. CRB Thour 31 12
2. CRB Aïn Oussera 28 12
3. SC Ain Defla 25 13
4. IRB Aïn El H'djar 18 13
5. CRB Boukadir 17 13
6. FCB Frenda 17 13
7. USB Tissemsilt 17 13
8. IR Ouled Nail 17 13
9. ORB Oued Fodda 16 12
10. MBH Messaoud 16 13
11. ATMH Messaoud 15 11
12. ARB Ghris 15 12
13. Hydra AC 14 13
14. ESB Dahmouni 14 13
15. IB Mouzaïa 13 13
16. WAB Tissemsilt 11 13

Classement Pts J
1. ASB Maghnia 31 13
2. CRB Hennaya 30 13
3. MB Sidi Chahmi 25 13
4. JS Emir Abdelkader 25 13
5. SC Mècheria 22 13
6. USM Oran 20 12
7. CRB Sfisef 20 13
8. CR Témouchent 17 13
9. JS Sig 17 13
10. ZSA-Témouchent 14 13
11. NRB Bethioua 14 13
12. JS Guir Abadla 13 13
13. CRB Bougib 12 12
14. USB Hassi R'mel 10 13
15. CRB Bougib 4 13

Classement: Pts J
1. USB Douala 26 13
2. IRB Berhoum 25 13
3. RC Boumerdès 22 12
4. USM Sétif 20 11
5. CRB Djellal 20 13
6. CRB Ain Djasser 19 13
7. MB Rouissat 16 13
8. CRD Ghendir 16 12
9. OM Ruisseaux 15 11
10. RC Bougaâ 15 13
11. ES El-Ghazlane 15 13
12. NRB Achir 14 12
13. FC Bir El-Arch 13 12
14. JS Azazga 13 13
15. CA Kouba 11 11
16. WA Rouiba 9 13

Classement: Pts J
1. IRB El Hadjar 29 12
2. US Tebessa 27 12
3. CRB Kais 25 13
4. NRB Telaghma 25 13
5. NT Souf 22 12
6. WM Tebessa 22 12
7. IRB Robbah 18 13
8. NRB Grarem 17 13
9. ES Bouakeul 15 13
10. AB Barika 15 13
11. ESB Besbes 13 11
12. NRB El Kala 12 13
13. ASC Ouled Zouaïa 12 12
14. NRB Chréa 10 12
15. JS Pont Blanc 10 13
16. MB Constantine 5 13

Classement: Pts J
1. ES Mostaganem 31 14
2. OM Arzew 28 14
3. SCM Oran 25 14
4. SA Mohammadia 23 14
5. US Remchi 22 14
6. JSM Tiaret 21 14
7. GC Mascara 20 14
8. RCB Oued Rhiou 19 14
- SKAF Khemis 19 14
10. CRB Sendjas 18 14
11. MB Hassasna 17 14
12. CC Sig 15 14
- WA Mostaganem 15 14
- IS Tighennif 15 14
15. CRB Ben Badis 14 14
16. ES Araba 3 14

PROGRAMME Championnat d'Algérie amateur (15^e journée)

(GR. CENTRE)

Demain (14h00):

JSM Chérifa - IBK El-Khechna
JS Haï Djabel - WA Boufarik
ES Berrouaghia - MC Mekhadma
Paradou AC - US Oued Amizour
JSD Jijel - CRBD El-Beïda (huis clos)
WR M'sila - RC Kouba
NARB Réghaïa - USM Chérifa
USFBB Arréridj - IB Lakhdaria

Classement	Pts	J
1. RC Kouba	27	14
2. JSM Chérifa	24	14
3. USFBB Arréridj	22	14
--. Paradou AC	22	14
--. CRBD El-Beïda	22	14
6. USM Chérifa	21	14
--. US Oued Amizour	21	14
8. JSD Jijel	20	14
--. IB Lakhdaria	20	14
10. NARB Réghaïa	17	14
--. IBK El-Khechna	17	14
12. JS Haï El-Djabel	16	13
13. WR M'sila	15	14
--. WA Boufarik	15	14
15. MC Mekhadma	13	13
16. ES Berrouaghia	8	14

(GR. EST)

Demain (14h00):

AS Ain M'lila - USM Annaba
HBC Laïd - NC Magra
JSM Skikda - CR Village Moussa
MO Constantine-USM Khencela
MSP Batna - E Collo
NRB Touggourt - WAR Djamel
Hamra Annaba - USM Ain Beida
US Biskra - ES Guelma

Classement	Pts	J
1)-JSM Skikda	29	14
2)- US Biskra	25	14
3)- NC Magra	23	14
4)- MO Constantine	22	14
5)- HBC Laïd	21	14
6)-USM Ain Beida	20	13
7)- Hamra Annaba	19	14
-)- MSP Batna	19	14
9)- NRB Touggourt	17	13
-)- ES Guelma	17	14
11)- USM Annaba	16	14
-)- USM Khencela	16	14
13)- CRV Moussa	15	14
-)- E Collo	15	14
15)- AS Ain M'lila	13	14
16)- WAR Djamel	12	14

(GR. OUEST)

Demain (14h):

CRB Sendjas - CC Sig
GC Mascara - ES Mostaganem
CRB Ben Badis - SCM Oran
JSM Tiaret - RCB Oued Rhiou
ES Araba - US Remchi
WA Mostaganem - IS Tighennif
OM Arzew - SKAF Khemis Miliana
SA Mohammadia - MB Hassasna

GÜNDOGAN ENFIN PROPULSÉ À MU ?

Ilkay Gündogan est dans le viseur des dirigeants de Manchester United depuis belle lurette. Mais au cours des derniers marchés des transferts, le milieu de terrain avait dû se résoudre à rester au Westfalenstadion. En se référant au Daily Express, on constate que l'international allemand pourrait bénéficier d'un bon de sortie durant cette année 2015. En effet, les Borussen seraient enfin disposés à laisser filer le footballeur âgé de 24 ans qui n'est pas très performant depuis le début de la saison (12 apparitions, 1 but).



LACAZETTE DANS LE VISEUR DE MANC CITY ?

Alexandre Lacazette a été supervisé par des émissaires de Manchester City, lors des 32e de finale de la Coupe de France entre Lens et l'OL (2-3). Alors qu'Alexandre les compteurs affolent les compteurs en Ligue 1, avec déjà 17 réalisations depuis le début de la saison, l'international français commence à intéresser les plus grandes écuries européennes. Pour preuve, nos confrères de L'Equipe rapportent que des scouts de Manchester City étaient présents dimanche dernier à Calais, pour observer les performances de l'attaquant des Gones lors de la rencontre entre Lens et Lyon (2-3). Auteur du deuxième but sur penalty, Lacazette est à créditer d'une prestation plus que correcte.

VARANE PRÊT À FORCER SON DÉPART ?

Après trois ans et demi au Real Madrid, Raphaël Varane a certes remporté la bagatelle de six trophées (Liga, Coupe d'Espagne, Ligue des champions, Mondial des Clubs, Supercoupe d'Espagne et Supercoupe d'Europe) mais ne s'est toujours pas imposé comme titulaire en charnière centrale où règne l'indéboulonnable duo Pepe/Sergio Ramos.

Une situation extrêmement frustrante pour l'ancien Lensois, considéré comme l'un des meilleurs jeunes défenseurs du monde mais qui n'a débuté que quatre matches de Liga depuis le début de la saison. Avec l'Euro 2016 en France qui se profile à l'horizon, Varane a besoin de jouer pour ne pas perdre sa place en sélection nationale où Didier Deschamps en a fait un titulaire indiscutable.



MANCHESTER UNITED ET CHELSEA À LA LUTTE ?

Selon le Daily Star qui cite des sources en Espagne, le défenseur de 21 ans aurait donc décidé de pilier bagage direction l'Angleterre où Manchester United et Chelsea se sont manifestés. José Mourinho, qui l'a eu sous ses ordres au Real Madrid de 2011 à 2013, semble tenir la corde mais n'oublions pas que Varane était à deux doigts de rejoindre les Red Devils avant son transfert en Espagne.

Les ambitions de Torres

Prêté pour les 18 prochains mois par l'AC Milan à l'Atlético Madrid, Fernando Torres s'est exprimé sur son retour à Vicente Calderón. En dépit de la forte concurrence qui l'attend, l'attaquant espagnol se montre très ambitieux. Huit ans après son départ de l'Atlético Madrid pour Liverpool, Fernando Torres est de retour à la maison. Guère à son avantage depuis sa venue du côté de l'AC Milan, le footballeur espagnol a été prêté, à la fin du mois de décembre, par l'écurie transalpine au champion d'Espagne en titre pour les 18 prochain mois. Lors de sa présentation officielle, "El Niño" était évidemment aux anges. "Aujourd'hui, c'est un jour spécial pour moi. Je suis excité." Très élo-

gioux envers Diego Simeone, qui a été "très important dans son retour", Fernando Torres se montre particulièrement ambitieux, personnellement comme collectivement. "J'ai remporté tous les titres que je souhaitais, mais je veux encore en gagner. J'ai beaucoup de choses à prouver et je veux réussir ici." Âgé de 30 ans, l'ancien prodige de Vicente Calderón parviendra-t-il à retrouver des couleurs avec un club qui l'avait fait entrer dans une nouvelle dimension ?



Bony attendu

Manchester City semble sur le point de s'offrir un premier renfort hivernal. Selon SKY Sports, les négociations sont sur le point d'aboutir entre Swansea City et les champions d'Angleterre en titre autour du transfert de Wilfried Bony. L'attaquant international ivoirien, qui s'apprête à rejoindre sa sélection pour disputer la CAN 2015, devrait s'engager en faveur des Citizens contre près de 40 millions d'euros, poussant ainsi vers la sortie Edin Dzeko ou Stevan Jovetic, derrière l'inamovible Sergio Agüero. En novembre dernier, Bony avait signé un nouveau contrat en faveur de la formation galloise qui avait permis de supprimer une clause libératoire fixée à 25 millions d'euros.

ISCO DANS LE VISEUR D'ARSENAL

Selon les tabloïds anglais, Arsène Wenger rêverait de recruter Isco, le milieu offensif du Real Madrid. Âgé de vingt-deux ans, ce dernier a disputé 15 rencontres de Liga, dont 9 en tant que titulaire, depuis le début de la saison. L'international espagnol a inscrit 2 buts et délivré 5 passes décisives. Engagé avec le Real Madrid jusqu'en 2018, l'Andalou a été recruté pour environ trente millions d'euros, il y a une saison et demie.



Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmajid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82****E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com****PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Vendredi 9 Janvier 2015 - 18 Rabie El Awal - N° 834 - Troisième année

ALGÉRIE-GRANDE-BRETAGNE
Ould Khelifa passe en revue avec l'ambassadeur britannique les relations de coopération bilatérale


Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a passé en revue mercredi avec l'ambassadeur de Grande Bretagne en Algérie, Andrew Nobles les relations de coopération bilatérale dans plusieurs domaines.

Selon un communiqué de l'APN, l'entretien a porté sur les «voies et moyens de consolider ces relations notamment en matière d'échanges commerciaux, de projets d'investissement et de transfert technologique ainsi que sur les questions d'intérêt commun».

Les deux parties ont évoqué, dans le même ordre d'idées, «l'importance de la coopération parlementaire dans la consolidation des relations bilatérales soulignant la nécessité de les développer à travers l'échange de délégations et la promotion du rôle des deux groupes parlementaires d'amitié», ajoute le communiqué.

DIPLOMATIE
M. Lahcène Boufares nouvel ambassadeur d'Algérie en Turquie

Le gouvernement de la République de Turquie a donné son agrément à la nomination de Lahcène Boufares, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Turquie, a indiqué mercredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

M. Ali Hafrad nouvel ambassadeur d'Algérie en Norvège

Le gouvernement du Royaume de Norvège a donné son agrément à la nomination de Ali Hafrad, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la Royaume de Norvège, a indiqué mercredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

M. Toufik Dahmani nouvel ambassadeur d'Algérie au Brésil

Le gouvernement de la République fédérale du Brésil a donné son agrément à la nomination de M. Toufik Dahmani en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République fédérale du Brésil, a indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

APS

CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. ABDELGHANI HAMEL D-G DE LA SÛRETÉ NATIONALE :
Le taux de couverture sécuritaire au niveau national dépasse les 75%

Le taux de couverture sécuritaire assuré par la sûreté nationale dépasse les 75% à travers le pays, a indiqué hier à Alger le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel.



«Le taux de couverture sécuritaire au niveau national dépasse les 75%, avec une moyenne d'un policier pour 350 habitants et nous comptons atteindre le taux de 100% à la faveur de la finalisation de deux plans de développement», a relevé M. Hamel dans une conférence de presse au terme d'une réunion avec les responsables de la Sûreté nationale.

Il a précisé qu'il y a deux plans de développement pour la Sûreté nationale qui «ne sont pas totalement finalisés» et visent à mettre en place, à travers tout le territoire national, des circonscriptions de sûretés de wilaya, urbaines et de daïras.

Dans ce sens, le directeur général de la Sûreté nationale a fait part de sa «satisfaction» quant aux résultats des actions menées par la police durant l'année 2014. «Je suis satisfait sur tous les plans des résultats de l'année 2014, notamment en ce qui concerne la lutte contre la criminalité dans toutes ses formes», s'est-il réjoui.

A une question sur la sécurité dans certains nouveaux groupements résidentiels, M. Hamel a assuré qu'il y a une «coordination» entre la Sûreté et la Gendarmerie nationales. A ce titre,

il n'a pas exclu l'éventualité de mettre en place des sites supplémentaires de sûretés urbaines dans des quartiers qui connaissent des extensions suite aux différents programmes de relogement.

Concernant la violence dans les stades et les lieux publics, le DGSN a affirmé que «toutes les dispositions nécessaires» ont été prises pour lutter contre ce fléau qu'il a qualifié de «pathologie gangrénante la société algérienne». «Nous avons commencé à retirer les agents de police des stades de football pour céder la place aux autorités du sport qui devraient assurer la sécurité à l'intérieur des enceintes sportives», a-t-il relevé.

S'agissant de la sécurité routière, il a estimé qu'il s'agit d'une «équation très difficile à résoudre», soulignant que la police tente de mener des actions pour juguler ce phénomène.

«Les statistiques sont alarmantes et la courbe est effectivement ascendante, malgré toutes les mesures prises et tous les moyens mis en œuvre», a-t-il déploré. Pour ce qui est de la cybercriminalité M. Hamel a assuré qu'il y a une prise en charge dans ce sens, précisant que la DGSN «dispose

actuellement d'un effectif assez important». Interrogé sur la situation qui prévaut à In Salah (Tamanrasset) suite à un mouvement de protestation contre l'exploitation du gaz de schiste, M. Hamel a indiqué qu'à titre préventif, des unités de maintien de l'ordre ont pris position au niveau de cette localité». S'agissant de la réunion périodique des responsables de la Sûreté nationale, M. Hamel a appelé les responsables de la sécurité à «mobiliser toutes les compétences et les capacités humaines en vue de poursuivre l'application des stratégies sécuritaires et de prévention de la criminalité».

Il a, en outre, insisté sur «la nécessité de focaliser les efforts pour assurer une formation de qualité aux éléments de la sûreté et s'adapter aux progrès enregistrés dans le domaine sécuritaire, afin de permettre aux policiers d'accomplir pleinement leur devoir, conformément à la loi et promouvoir un service sécuritaire de qualité».

La réunion a été marquée par l'évaluation et l'examen des rapports périodiques du fonctionnement des unités opérationnelles.

Un mot clé: l'efficacité

Rachid.R

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a qualifié hier les résultats réalisés par les services de la Sûreté nationale au cours de l'exercice 2014 de satisfaisant, tout en admettant qu'il reste encore beaucoup de travail à faire notamment en matière de lutte contre la petite délinquance qui constitue un véritable casse-tête pour les policiers. «Personnellement, je suis très satisfait des résultats obtenus par les différents services de police, notamment en matière de lutte contre la criminalité, cependant des efforts supplémentaires doivent être fait pour lutter contre la petite criminalité qui développe un sentiment d'insécurité chez le ci-

toyen». Intervenant à l'issue de la Rencontre nationale des chefs de Sûreté de wilaya et inspecteurs principaux de police qui a regroupé au centre de formation technique de la DGSN à Hydra, les 48 chefs de sûreté de wilayas et 6 inspecteurs principaux, le général-major Abdelghani Hamel a déclaré que ce bilan positif a été rendu possible grâce aux efforts déployés et à la stratégie adoptée par la DGSN basée sur le maillage territorial et le renforcement de la présence policière en général. Ces paramètres constituent, selon lui, le socle parfait pour lutter contre toutes formes de criminalité.

Abordant la situation sécuritaire dans le Sud, en particulier dans la région d'In Salah, secouée ces derniers jours par un mouvement de protestation contre l'exploitation du gaz de schiste, la DGSN a affirmé qu'à titre préventif, des unités de maintien de l'ordre ont été dépêchées sur les lieux pour faire face à tout débordement.

Dans ce sillage, le directeur général de la Sûreté nationale est revenu sur le rassemblement et la marche des unités républiques de sécurité en octobre dernier en affirmant que «des responsabilités ont été situées et que des mesures ont été prises à ce sujet».

Par ailleurs, exposant les plans de développement de la Sûreté nationale, M. Hamel a affirmé que la finalisation des deux plans 2004-2009 et 2009-2014, permettra à la DGSN d'atteindre un taux de couverture sécuritaire de 100% à l'échelle nationale.

Parmi les défis que ce

doit de relever la DGSN pour la nouvelle année, la réduction du nombre d'accidents de la circulation qui ne cessent d'augmenter et ce malgré toutes les mesures et moyens dégagés. «On essaie de mener des actions préventives tout en mettant en exergue la dissuasion. Des campagnes de sensibilisation sont menées dans les établissements scolaires, à l'université et même dans les mosquées. Malgré cela, l'action policière n'arrive pas à juguler ce phénomène qui constitue un véritable défi pour la nouvelle année».

Cette rencontre a permis aux responsables de la DGSN de déterminer les forces et les faiblesses des différents dispositifs et par la même occasion d'apporter les correctifs nécessaires pour renforcer l'efficacité et le rendement des policiers.